

2^e séance du Groupe de Travail « Biodiversité et stratégies de décision & d'action »

27 septembre 2022

Support post-réunion augmenté



La nature a besoin d'intelligence collective

Chatham House rules

« Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants. »



AVANT TOUTE CHOSE

Souhaitez-vous voir le replay de cette séance ?



Cela se passe par ici



<https://www.youtube.com/watch?v=9BUMoRItdME>

Agenda

- Tour de table
- En route vers la COP 15

Sylvie GILLET, Directrice du développement et Biodiversité de ORÉE

- Agenda Biodiversité 2023

Claire VARRET, cheffe de mission biodiversité à la Direction Impact d'EDF, co-présidente du Groupe de Travail

- Décryptage de la Convention sur la diversité biologique et de l'état des négociations pré-COP15

Didier BABIN, chercheur au CIRAD, Président de MAB France, co-président du Groupe de Travail

Juliette LANDRY, chercheuse sur la gouvernance internationale de la biodiversité, IDDRI

Virginie DUMOULIN, membre permanente de l'IGEDD, de l'autorité environnementale et membre de l'équipe de négociation pour la COP15 biodiversité, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Implication des membres d'ORÉE
- Orientations du Groupe de Travail



Tour de table

Questions que se posent en amont les participants :

Négociations internationales

(réponses données en séance et dans le PPT)

- Où en sont les discussions ? Rôle des entreprises, poids ? Alignement des cadres ?
- Où seront les opportunités pour les entreprises dans le cadre post 2020 ?
- Quels besoins en termes de mobilisation des acteurs?
- Quels pays bloquent et pour quelles raisons ?

Implication des acteurs économiques

(réponses données en séance et dans le PPT)

- Comment communiquer à nos dirigeants ce qui va se passer à la COP 15 ?
- Comment préparer au mieux le secteur des Cosmétiques et mobiliser ses acteurs pour la COP ?

Pilotage des cibles

(séances à venir)

- Comment évaluer des impacts biodiversité?
- Quels sont les moyens pour connaître les impacts des matières premières minérales (métaux, gaz) que nous utilisons dans nos produits?
- Comment gérer des réglementations environnementales parfois contradictoires
- Quels impacts auront ces objectifs sur nos petites entreprises et à quelles échéances?

Thèmes spécifiques (réponses données en séance)

- Quelle est la position de l'UE quant au soutien de 10% protection forte des aires protégées?
- Net Gain dans le projet d'accord a-t-il été retenu ? Nature positive ? Comment seront-ils utilisés?
- Enjeux et conflits entre climat / biodiversité
- Où en est le label rivière sauvage ?



En route vers la COP 15 et après...

A wide-angle photograph of a field filled with red poppies. The flowers are densely packed across the landscape, which slopes gently upwards towards the horizon. The sky above is a soft, warm orange and yellow, indicating either sunrise or sunset. In the far distance, a few small trees or bushes are visible against the horizon line.

Avant la COP15

Il est encore temps (et crucial) de se mobiliser

Coopérer plus étroitement **entre acteurs** et faire émerger un **leadership politique fort**

Influencer positivement le processus

Communiquer de manière crédible et étayée

Venir à la COP 15 à Montréal (7-19 décembre Montréal) : demande d'accréditations avant le 28 octobre auprès d'**ORÉE** (détails plus loin)

Entreprises déjà confirmées : Anglo American, AXA, BAT, BNP Paribas, CDC Biodiversité, Danone, DECATHLON, Diageo, EDF, Engie, Firmenich, FTI Consulting, GSK, H&M, Holcim, Iberdrola, InVivo, Kering, L'Occitane Group, LVMH, McCain, Mengniu, Natura & Co, Nestlé, Novozymes, PepsiCo, Procter and Gamble, Rabobank, Salesforce, S&P, Suzano, Sompo, Stora Enso, Tata Steel, Unilever, Veolia, Walmart, WSP et des PME.

Organisations d'entreprises : Business for Nature, The B Team, Capitals Coalition, CDP, EpE, EU, B@B, Global Canopy, GRI, ICC, ISSB, OP2B, ORÉE, SBTN, Textile Exchange, TNFD, UNEP-WCMC, WBA, WBCSD, WEF...

S'engager directement avec les pays avant la COP15

2 priorités : **l'objectif 15** (le rôle des entreprises), **l'objectif 18** (les subventions) et **la mission plus globale d'arrêter et d'inverser la perte de la nature.**

Soutien pour engager les gouvernements de tous les pays au plus haut niveau possible, en particulier l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et l'Afrique du Sud... Sans oublier l'UE et la France !

S'intégrer dans une **campagne de plaidoyer des entreprises.**

S'intéresser à Business for Nature et à ses principaux réseaux (WBCSD, WEF, Capitals Coalition, WWF, SBTN...). Ils font monter la pression!

Les instances de la CDB comme le Global Partnership for Business & Biodiversity (GPBB) s'adaptent.

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER DES ACTEURS ECONOMIQUES LORS DE LA COP15

Nous dépendons de l'évaluation et de la transparence des données sur la nature, alors rendez-les obligatoires.



#MakeItMandatory

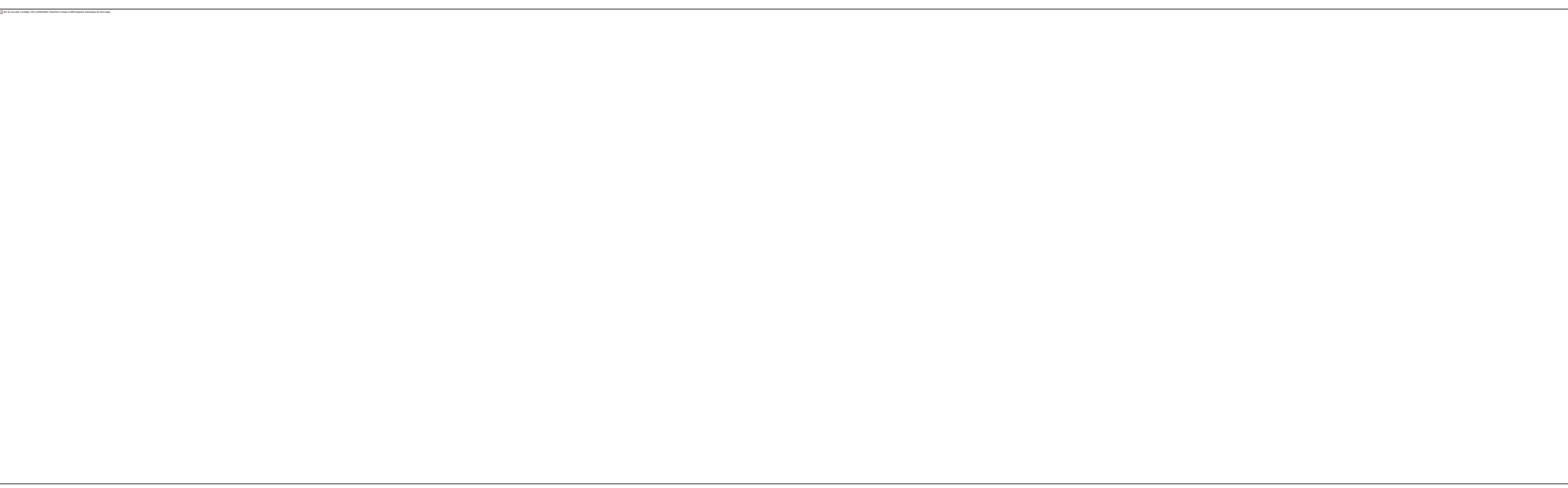
Vidéo du webinaire

https://youtu.be/CrwmDV_0Hi4

Date butoir pour signer la déclaration des entreprises à la COP15 pour une évaluation et une divulgation obligatoires du reporting biodiversité :

18 octobre 2022

Vous trouverez plus d'information : [ici](#)



65 ateliers !

Jauge limitée pour certains ateliers



SAVE THE DATE!



Une série de 5 webinaires à destination des points focaux de la CDB

Version pour les francophones

- Nathalie BORGEAUD, Lead Financial Markets Stakeholder Engagement TNFD
- Ciprian IONESCU, Responsable Capital Naturel, WWF France
- Maelle PELISSON, Directrice du plaidoyer Business for Nature
- Avec des interventions de représentants d'entreprises engagées
- Et des échanges avec les négociateurs francophones de la CDB animés par ORÉE

Qui parmi vous souhaiteraient prendre la parole pour expliquer les approches utilisées par son organisation ?

S'inscrire :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_dZXSEb9IRqm u5mOay8Zxvg

A wide-angle photograph of a field filled with red poppies at sunset. The sky is a warm orange and yellow, transitioning into a darker blue. The foreground is dominated by the silhouettes of many poppy flowers, their heads pointing upwards towards the light. In the middle ground, the field continues across a slight hillside. The overall atmosphere is peaceful and scenic.

À la COP15

Agenda COP15

Moments clés pour les entreprises :

2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Fri	Sat	Sun	Mo	Tue	We	Th	Fri	Sat	Sun	Mo	Tue	We	Th	Fri	Sat	Sun	Mo	Tue
Regional mtgs	WG2020-5			Regional mtgs	COP 15 & CP/NP MOPs				Possible contact groups	COP 15 & CP/NP MOPs								
Bureau mtg				Bureau mtg									HLS					
					Action Zone								Action Days					
				Science Forum					Science Forum	Business Forum		Finance Day						
									Nature Summit									
									Cities Summit									
					Business Focus Day	Business Focus Day	Finance Focus Day						GPBB Meeting		Finance Focus Day			
	BCH wkshp				CEPA Pavilion				ABS wkshp		Rio Conventions Pavilion				Side events			
					Side events				Side events									

WG : Working Group, **CP** : Cartagena Protocol, **NP** : Nagoya Protocol , **MOP** : Meeting of the Parties, **HLS** : High-Level Segment, **BCH** : Biosafety Clearing House, **ABS** : Access and Benefit Sharing, **CEPA** : Convention's Communication, Education and Public Awareness

Business Forum du 12 au 13 décembre

- Plusieurs sessions et plénières : détails slide suivante mais pas de visibilité sur les intervenants
 - Side-event de ORÉE à destination des négociateurs francophones déposé et sollicitations pour participer à plusieurs autres side-events de Business for Nature (par ex. « Harnessing the support of business and finance to implement the Global Biodiversity Framework at National level » ; « Role of business in Target 15 »).
 - Concertation nécessaire entre réseaux d'entreprises

Finance Day : 14 décembre

Réunion du GPBB : 15 décembre

High-Level Segment : du 15 au 17 décembre

- Présence des ministres et des CEOs
 - Business for Nature prospecte des CEO pour porter un business message (en cours de rédaction à 55)
 - CEO roundtable en cours d'organisation (WEF & WBCSD)

Business and Biodiversity Forum

DAY 01

Dec 12

P
l
e
n
a
r
y

OPENING PLENARY

Setting the stage

High level panel

EMBEDDING BIODIVERSITY INTO BUSINESS

Inspirational overview of how businesses can integrate biodiversity into decision-making and how policies can help accelerate the change

LUNCH BREAK

SUSTAINABLE USE - PATHWAYS INTO THE FUTURE

A snapshot into what sustainable use looks like from different sectors' perspective

BIODIVERSITY, CLIMATE AND THE ENERGY TRANSITION

Interface between energy transition and protection of biodiversity

MEASURING AMBITION

The role of standards and metrics in shifting business models

GREENING VALUE CHAIN

Dialogue on challenges and solutions

+ un Business Hub et des stands possibles

Business and Biodiversity Forum

DAY 02

Dec 13

FINANCING A SUSTAINABLE FUTURE

Dialogue between business and finance

Plenary

ABS POST2020: Emerging issues for business

Overview of how ABS can be a catalyst for conservation and development

THE FUTURE OF FOOD SYSTEMS

Emerging solutions and trends that can help transforming food systems

BUILDING A SUSTAINABLE OCEAN ECONOMY

How different sectors are turning the tide for the oceans

Parallel sessions

LUNCH BREAK

CLOSING PANEL

High level stocktake of the Business and Biodiversity Forum and key messages moving towards 2030

Plenary

Les acteurs économiques à la COP15

Plusieurs temps dédiés **Entreprises et Biodiversité** lors de la COP15

ORÉE, actif au sein des réunions du GPBB et de Business for Nature, organise une **délégation d'entreprises crédibles**.

Faire preuve de **leadership** en ayant des entreprises présentes concrètement engagées et au plus haut niveau à Montréal.

Business for Nature travaillera avec la présidence chinoise, le Canada et la CDB pour s'assurer que la présence et le leadership des entreprises sont facilités

Importance d'exigences **obligatoires** dans la création de règles du jeu équitables qui, à leur tour, accélèrent l'action des entreprises.



COP15 Projet de Side-event pour les francophones

Biodiversité et Économie : quel futur pour ce duo dans l'accord-cadre mondial post-2020 ?

Le bien-être humain dépend de la nature et le développement économique ne peut pas se faire aux dépens de celle-ci. **Lors de cet évènement, plusieurs experts apporteront des éléments factuels pour que la quarantaine de 40 pays francophones représentés à la COP15 puissent concrètement intégrer la nature dans leurs décisions économiques, notamment en impliquant le secteur privé dans des solutions pour les personnes et la nature.** La francophonie est en effet présente dans une dizaine des « Points chauds » de la biodiversité, dans plus de 250 écorégions terrestres et 70 écorégions marines.

A l'issue de l'évènement, les orientations stratégiques portées par les acteurs économiques et les réseaux qui les accompagnent seront définies et proposées aux négociateurs de l'accord-cadre mondial post-2020.

Partenaires:

Intervenants confirmés :

- Claire Varret, cheffe de mission Biodiversité à la Direction Impact, **EDF**
- Cécile Martin Phipps, directrice Institut de la Francophonie pour le développement durable - **IFDD**
- Rachel Kolbe, directrice du Développement durable, **InVivo**
- Didier Babin, chercheur au CIRAD, président du MAB France, conseiller scientifique stratégique du "Post 2020 Biodiversity Framework European Union Support"
- P.-Y. Pouliquen, directeur de la Performance Plurielle et du développement durable, **Veolia**
- Quentin Dupetit, coordinateur **BIODEV2030**

TBC :

- Brune Poirson, directrice du Développement durable, **ACCOR**, ancienne Ministre
- Mostafa Madbouhi, chef de Division de la Diversité Biologique au **Ministère Marocain de la Transition Energétique et du Développement Durable** et négociateur Maroc COP15
- Représentant des pouvoirs publics
- Représentant

- OREE

- BIODEV2030

- Business for Nature

- IFDD

- Global Partnership for Business and Biodiversity
MAB

...

13 ou 14 ou 16

décembre

13h15-14h45

heure locale

EDT

(Montréal)

19h15-20h45

CEST (Paris)

Audience en présentiel et en hybride

LOGISTIQUE

Qui est intéressé parmi vous à participer?



Palais des Congrès
1001 Jean-Paul-Riopelle Place
Montreal, QC H2Z 1H2
Downtown – Quartier International
Metro Place-d'Armes

→ <https://www.cbd.int/conferences/2021-2022/info-note>

ORÉE est accrédité et peut inscrire des délégués aussitôt que possible et bien avant le 29 octobre 2022. 7 inscrits à date

- Tous les délégués inscrits recevront un « laissez-passer prioritaire » par courriel
- Sylvie sera présente du 11 au 17 septembre et animera la délégation ORÉE.
- Transmettre à gillet@oree.org copie passeport, mail pro et portable



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CP / MOP 10 - NP / MOP 4
Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth
KUNMING – MONTREAL

Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise (OREE)						Business and Industry Organizations		
Search among nominated participants						Search	+ Add new nomination	
#	Full Name	Job Title/ Department/ Organization	WG2020-05	COP-15	CP-MOP-10	NP-MOP-04	COP-15-HLS	
1	Sylvie GILLET	Head of Biodiversity Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Head of delegation Pending Accreditation		Head of delegation Pending Accreditation		
2	Rachel KOLBE SEMHOUN	Sustainable Development Director Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Pending Accreditation		Pending Accreditation		
3	Claire VARRET	Biodiversity Expert Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Pending Accreditation		Pending Accreditation		
4	Jean-Pierre MAUGENDRE	Head of Biodiversity Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Pending Accreditation		Pending Accreditation		
5	Carine DE BOISSEZON	Corporate Sustainability Officer Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Pending Accreditation		Pending Accreditation		
6	Pierre-Yves POULIQUEN	Corporate Sustainability Officer Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise		Pending Accreditation		Pending Accreditation		
7	Maria DELIA	Organisation pour le Respect de l'Environnement par l'Entreprise	Pending Accreditation	Pending Accreditation	Pending Accreditation	Pending Accreditation	Pending Accreditation	

A wide-angle photograph of a field filled with red poppies. The flowers are densely packed across the landscape, which slopes gently upwards towards the horizon. The sky above is a soft, warm orange and yellow, indicating either sunrise or sunset. In the far distance, a few small trees or bushes are visible against the horizon.

Après la COP15...



Coalition SNB

Cadre Europe Etats Secteurs Leadership
Citoyens Cryptage Stratégie Politique
économique Réseau Dialogue
Engagements Outils Association

CSRD

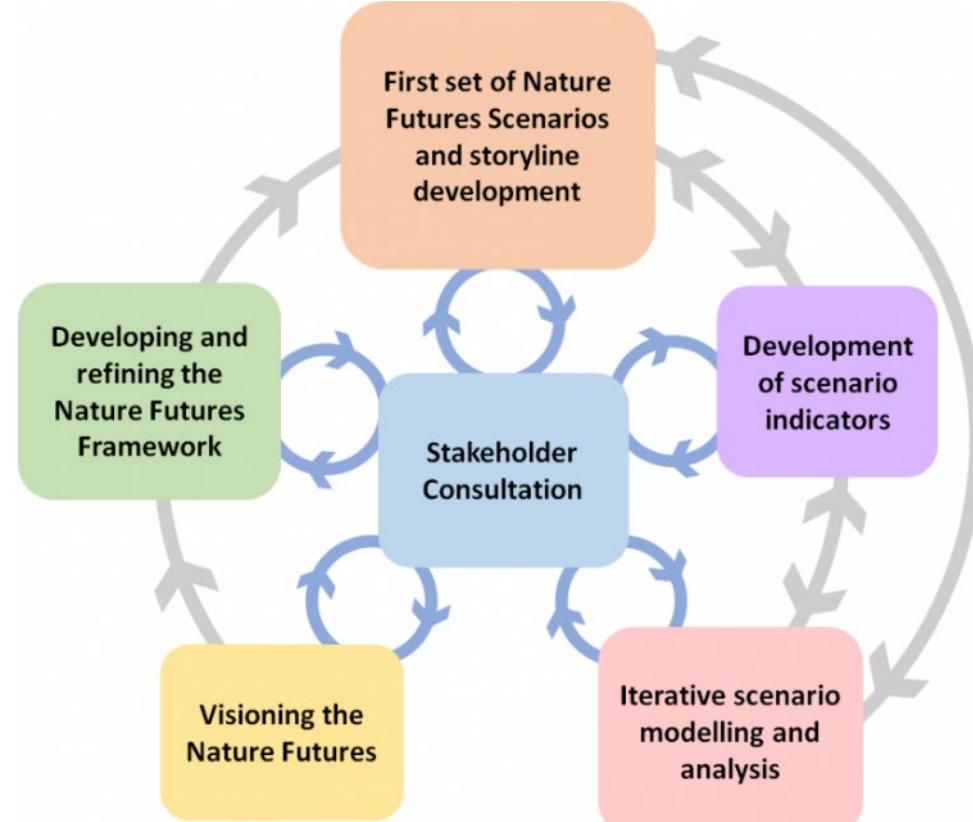
Rapport de cadrage d'une évaluation méthodologique sur les entreprises et la biodiversité IPBES

- **6 chapitres :**

- Chapitre 1 : Définitions
- Chapitre 2 : Dépendances des entreprises à la biodiversité
- Chapitre 3 : Impacts des entreprises sur la biodiversité
- Chapitre 4 : Approches pour mesurer les impacts et dépendances des acteurs économiques à l'égard de la biodiversité
- Chapitre 5 : Possibilités d'action des entreprises
- Chapitre 6 : Possibilités d'action pour les gouvernements, le secteur financier et la société civile

- **Appel à candidature** d'experts pour assurer **l'aide à l'évaluation de l'IPBES**

→ Enjeu : mieux représenter **l'école de pensée française** au sein de l'IPBES



Iterative process for Nature Futures Scenarios development

Contact Agnes HALLOSSERIE FRB

agnes.hallosserie@fondationbiodiversite.fr



Agenda Biodiversité 2023

AGENDA BIODIVERSITÉ 2023



Convention on
Biological Diversity



UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CRIMODA-NPIMODA
Empowering biodiversity and nature-based solutions
KUMAMOTO, Japan



Taxonomie européenne
Entrée en vigueur des textes concernant les objectifs relatifs à la pollution, l'eau, l'économie circulaire et la biodiversité

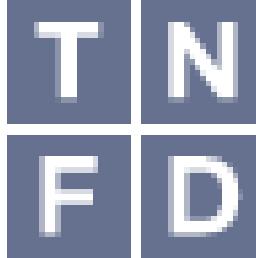


SCIENCE BASED TARGETS
DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

Science Based Targets for Nature
Publication de l'étape 3 « preserving & regenerating lands »



Adoption des standards horizontaux applicables à toutes les entreprises



Taskforce on Nature-related Financial Disclosures
Parution de la version 1



GLOBAL BIODIVERSITY SCORE®
Nouvelles versions à venir



Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à horizon 2030
Réglementation sur la restauration de la nature et ajustement à l'objectif 55



Etat français
Version 2 de la stratégie nationale pour la biodiversité 3



Janvier 2023



Avril 2023



Juin 2023



Septembre 2023



TBC



TBC



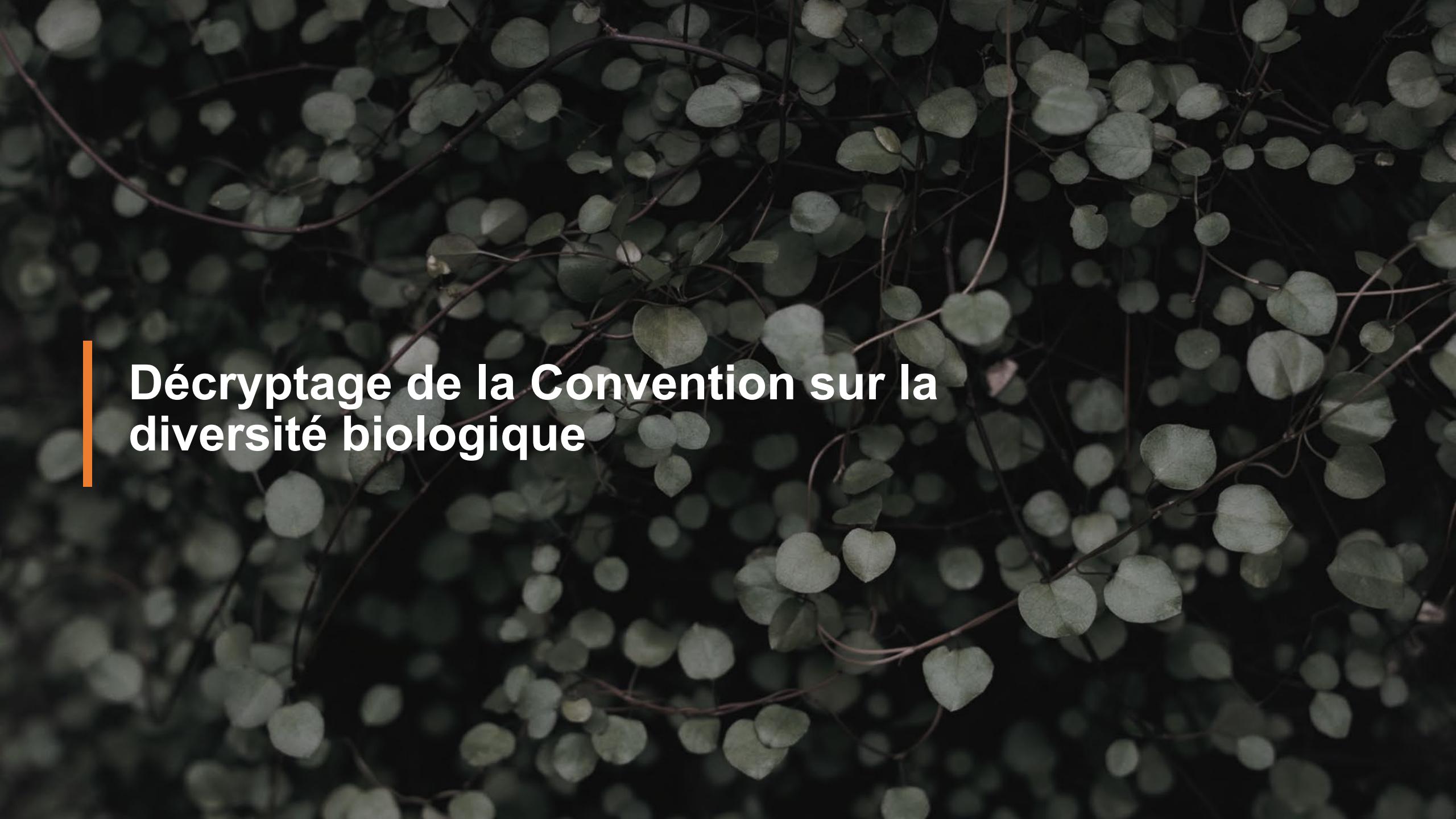
2021-2030

2023

2030



orée



Décryptage de la Convention sur la diversité biologique



Enjeux et opportunités dans l'arène des négociations de la biodiversité

Didier BABIN, Chercheur / Post-2020 Biodiversity Framework EU
Support CIRAD / MAB France, co-président du GT

Bref historique des négociations sur la biodiversité



Nos premiers Mabiens en 1974... De gauche à droite : Howard Brabyn, John Colecia, Francesco di Castri, Michel Batisse, Gisbert Glaser, Malcolm Hadley.



HALTE A LA
CROISSANCE?



LE CLUB DE ROME
PRÉSENTÉ PAR JANINE DELAUNAY
RAPPORT MEADOWS
PREFACE PAR ROBERT LATIES
ÉCOLOGIE FAVARD

Collection "Développement et Civilisation"

Ignacy SACHS

STRATÉGIES
DE
L'ÉCODÉVELOPPEMENT



ÉDITIONS ÉCONOMIE ET HUMANISME
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES



Concern for the environment should be integrated into the development process, but this requires a broader definition of development goals than a mere increase in Gross Domestic Product (GDP) (Founex Conference, 1971)

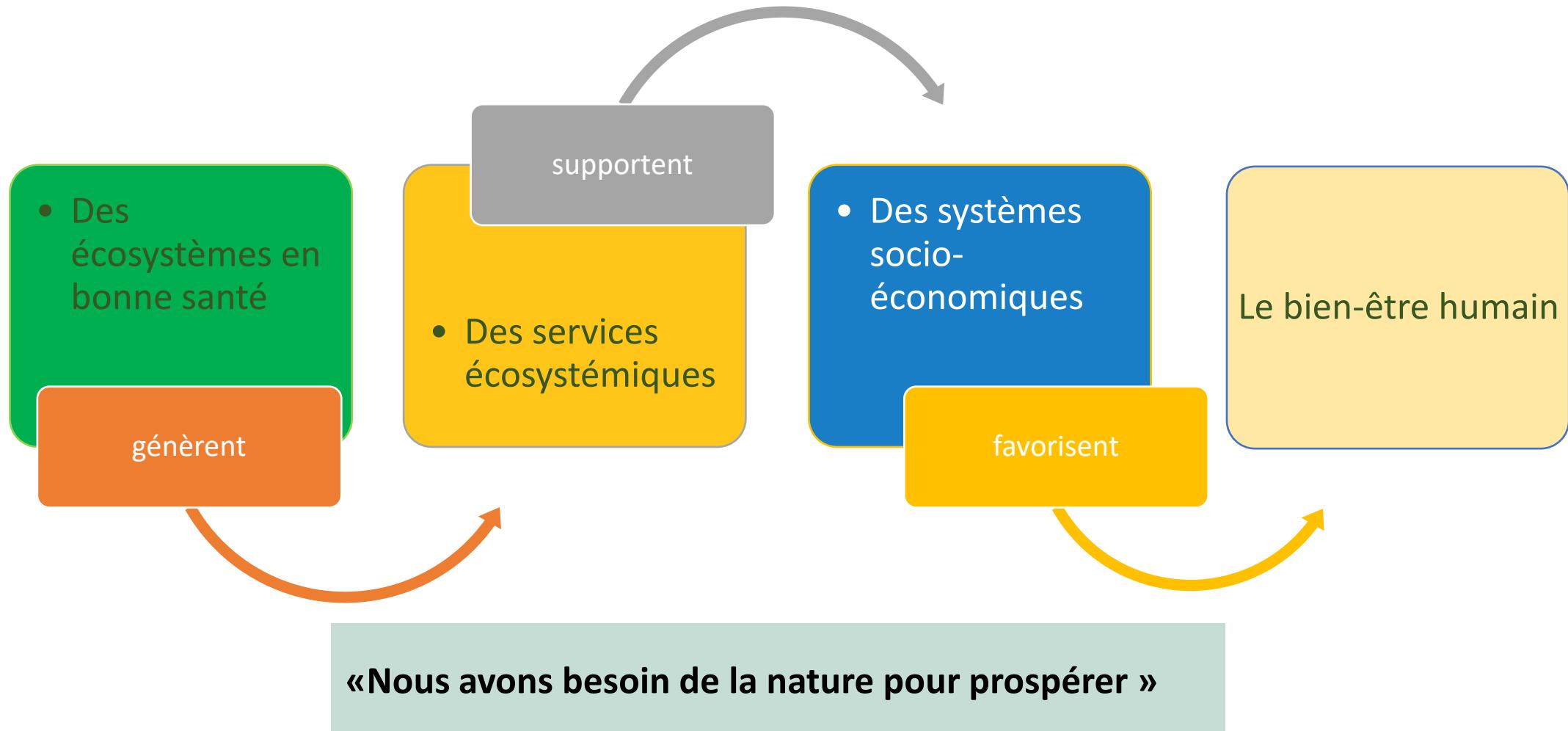


Lady Barbara Ward Jackson
(Cocoyoc Symposium , 1974)

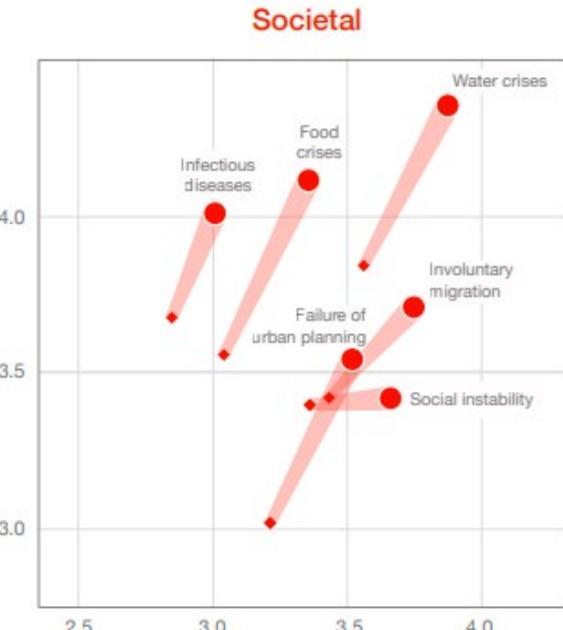
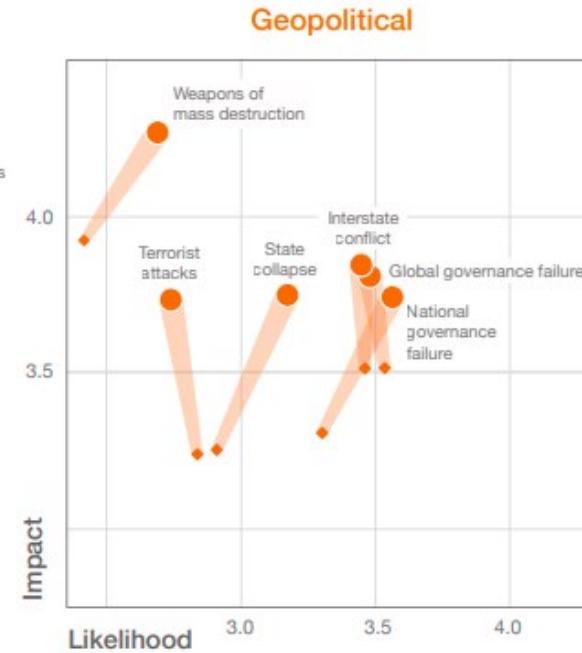
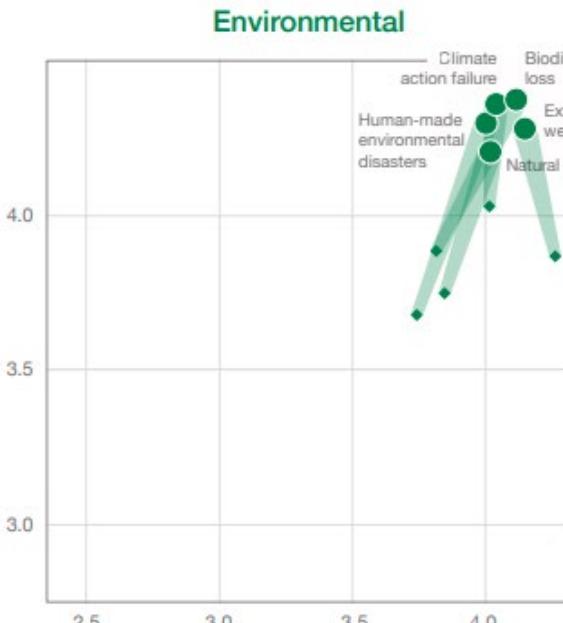
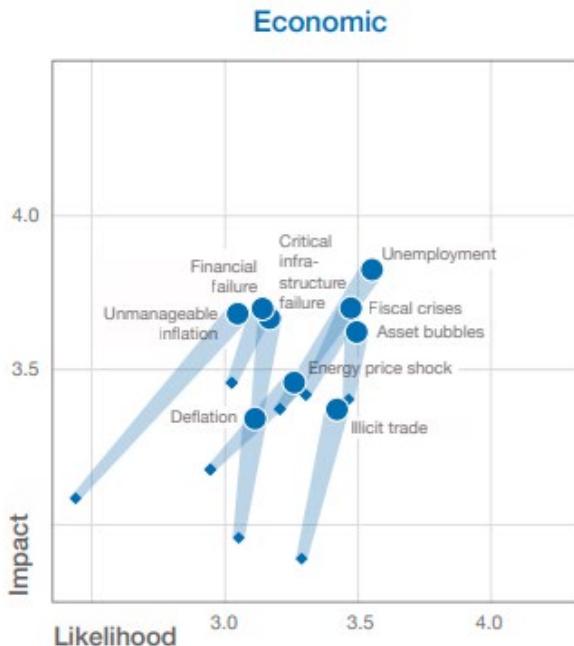


Stockholm Summit (1972)
United Nations Summit on the
Human Environment

Humains et biodiversité sont indissociables



Mise en perspective des impacts environnementaux sur nos sociétés



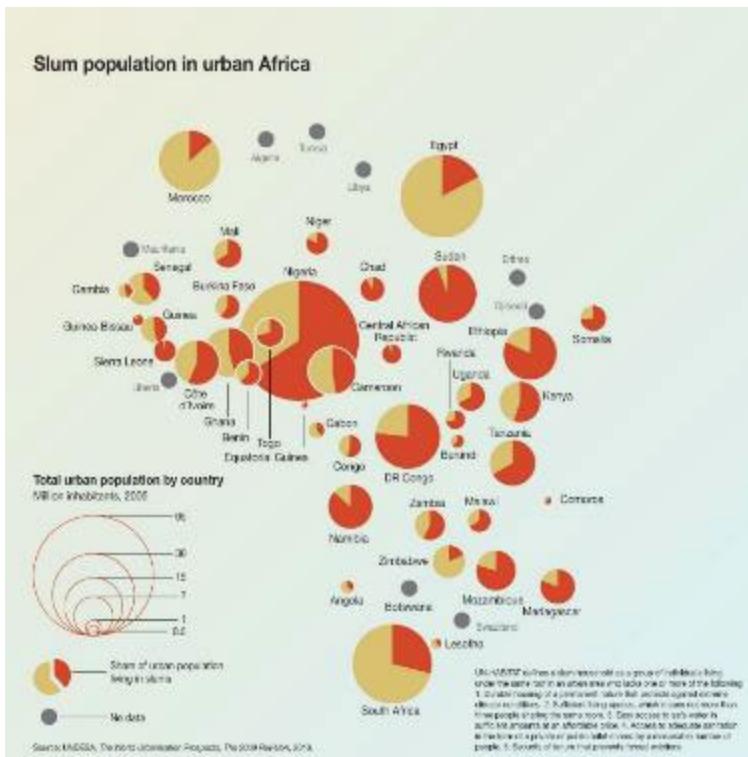
WORLD
ECONOMIC
FORUM

COMMITTED TO
IMPROVING THE STATE
OF THE WORLD

Source : WEF, [The Global Risks Report 2020](#)

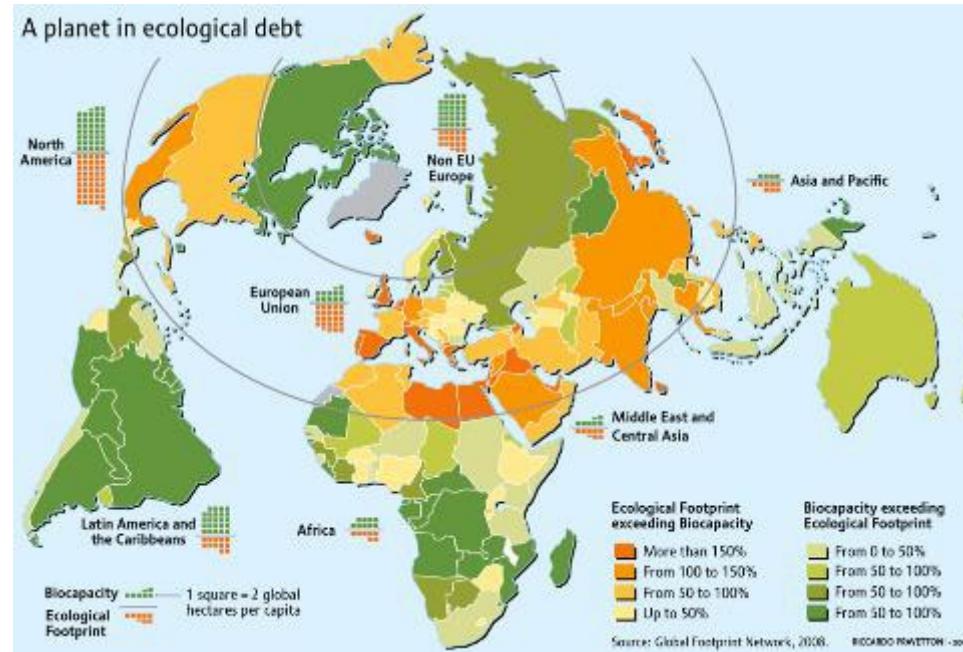
orée

Inégalités et dégradation de l'environnement



- Depuis la conférence de Stockholm (1972), nous assistons à une hausse des inégalités parallèlement à la croissance économique, ainsi qu'à une dégradation de plus en plus importante de l'environnement.
 - Aujourd'hui, **50% de la population mondiale** vit dans les villes et cela risque d'atteindre **70%** d'ici 2030.
 - Les villes en raison de leur forte consommation de ressources ont un profond impact sur les écosystèmes qui les entourent.

Coût de l'inaction politique

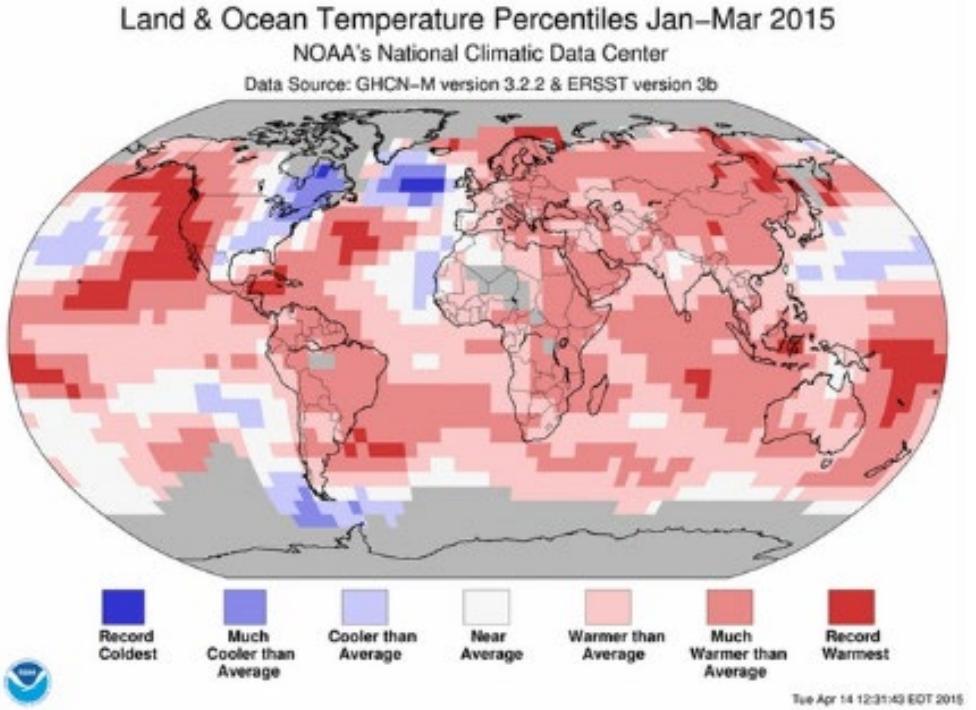


14 000 milliards € /an
7% PIB Mondial (2050)

- Volonté des économistes de mesurer la biodiversité et les services écosystémiques : rapport Stern, rapport TEEB, Postdam initiative.

Source : [The Cost of Policy Inaction](#) (2008)

Conférence des Parties



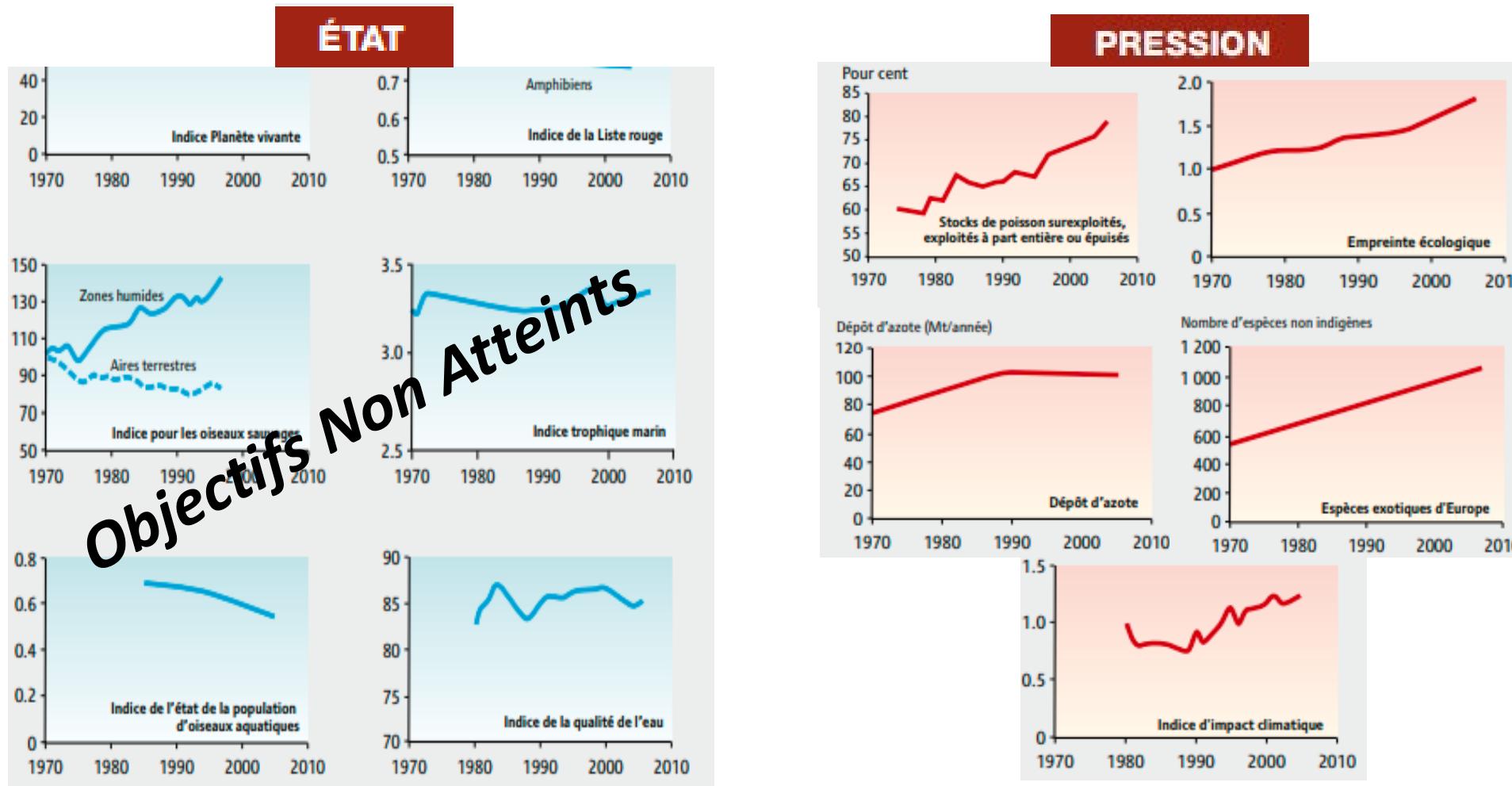


Convention on Biological Diversity



en rée

Évolution des états et pressions sur la biodiversité



Source : [Perspectives mondiales de la diversité biologique 3](#), 2010

Des conséquences futures incertaines...



Point de basculement



«Les mesures prises au cours de la ou des deux prochaines décennies détermineront si les conditions de l'environnement relativement stable sur laquelle la civilisation humaine a reposé pour les 10 000 dernières années se poursuivra au-delà de ce siècle. Si nous ne parvenons pas à saisir cette occasion, **de nombreux écosystèmes de la planète se transformeront en de nouveaux états sans précédent dans laquelle la capacité de subvenir aux besoins des générations présentes et futures est très incertaine.** »

Perspectives mondiales de la diversité biologique 3, 2010

La Convention sur la diversité biologique : Première vraie convention sur le développement durable !

Les 3 objectifs :

#01

Conservation de la diversité biologique

#02

Utilisation durable

#03

Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Finalement ni la **vision légaliste** prônée par les juristes de l'IUCN d'avoir une convention parapluie harmonisant les traités et accords traitant de la biodiversité, ni la **vision fondée sur les sciences de la nature et la conservation** soutenue au début par les USA ne l'ont emporté.

C'est une approche qui reconnaît plus les dimensions et les valeurs sociales, économiques et politiques qui sera mise en avant.

Mais il reste **encore beaucoup à faire !**

Reconnaissance des dimensions et des valeurs sociales, économiques et politiques de la biodiversité

Accord cadre fondé sur 3 principes

Mise en œuvre nationale

Coordination avec les autres accords

Négociation post-cadre d'annexes, de protocoles contraignants et de programmes de travail non contraignants

La Convention sur la diversité biologique et les acteurs économiques

3 objectifs

Convention
développement
durable

Protocoles

196 Parties
avec l'UE (ni
USA ni Vatican)

Adoption des
décisions par
consensus

Pas d'obligation hors
protocole sauf stratégies et
plans d'action nationaux pour
la diversité biologique et
rapports nationaux

Acteurs
économiques =
one Major Group

COP3 (1996) :
première décision
impactant les
acteurs
économiques

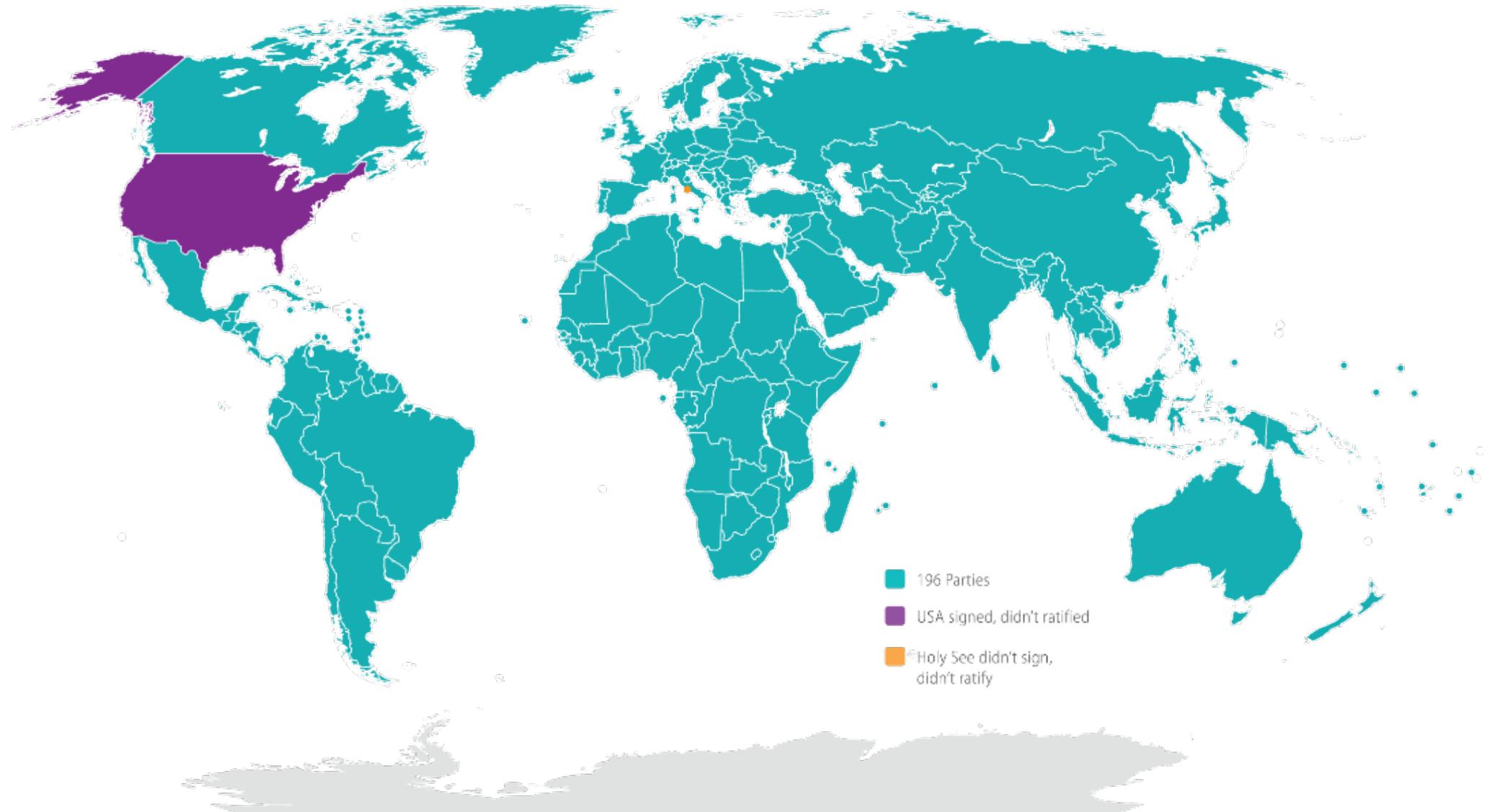
COP6 (2000)
« Business and
agenda »

Global Partnership
for Business &
Biodiversity (2010)

Futur Global
Biodiversity
Framework
(Cadre mondial)



Cartographie des pays ayant signé ou ratifié la CDB



La France a ratifié la convention sur la diversité Biologique le 13 juin 1992 (Sénat)



Global Biodiversity Framework



Les délibérations du GBF ont une double ambition :

#01

Développer un **cadre de transformation** pour une nouvelle phase de la gouvernance de la biodiversité

#02

Faconner le **programme de politiques de biodiversité nouvelles et plus efficaces** à travers les gouvernements et la société dans son ensemble pour la prochaine décennie.

Mission du Global Biodiversity Framework

Cinq textes alternatifs. Mais toutes les versions ont conservé le libellé :
«enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030».

Version 1

D'ici 2030, stopper et inverser la perte de biodiversité pour parvenir à un monde favorable à la nature [au profit de la planète et des personnes]

Version 2

Arrêtez et inversez la perte de biodiversité et mettez la nature sur la voie du rétablissement au profit de tous et de la planète.

Version 3

Agir maintenant pour conserver, restaurer, utiliser durablement et financer, stopper et inverser la perte de biodiversité et mettre la nature sur la voie du rétablissement au profit de la planète et des personnes.

Version 4

Prendre des mesures urgentes dans l'ensemble de la société pour [arrêter et] inverser la perte de biodiversité afin de mettre la biodiversité sur la voie du rétablissement, [[vers un monde favorable à la nature] [renforcer l'intégrité des écosystèmes]] et de conserver, d'utiliser durablement, et d'assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques au profit de *[la planète] [la Terre mère] et des personnes tout en fournissant les moyens de mise en œuvre nécessaires*.

Version 5

Prendre des mesures urgentes dans l'ensemble de la société pour stopper et inverser la perte de biodiversité [pour parvenir à un monde favorable à la nature] de manière juste et équitable au profit des générations présentes et futures et de toute vie sur terre



Analyses par le GPBB

- **22 cibles qui peuvent toutes intéresser les acteurs économiques**
- **Target 14 – integrating biodiversity in policies** : Divergent views in key points : inclusion of economic sectors at large or specific sectors : alignment of financial flows with goals or targets
- **Target 15 – Practices of business and financial institutions** : Agreement on the need for mandatory requirements for business and financial institutions to assess and report on impact and dependencies on biodiversity. Divergence views on role of government and role of business and on numerical value for the reduction of impacts (halving or ?)
- **Target 16 – Sustainable consumption** : General agreement on importance of establishing supportive policy and regulatory frameworks to promote/encourage sustainable consumption choices. Divergence on « halving » food waste and waste generation as well as overconsumption
- **Target 18 – Decreasing negative and increasing positive incentives for biodiversity** : General agreement on the need to reduce incentives harmful for biodiversity and scaling up positive incentives. But more work needed to define level of ambition and numeric values.
- **Target 19.1 – Financial resources** : Probably one of the most contentious targets. Two main elements – increasing financial resources from all sources – including private ; provision of new and additional financial resources of at least USD 100B annually until 2030.
- **Target 19.2 – Non financial resources** : One of the few targets have clean text to be submitted to COP15. Focus on capacity building as well as access to and transfer of technology, scientific cooperation, etc.

Indicateurs

- **Indicator for target 14** : Extent to which national targets [have been adopted] for integrating biodiversity values [as cornerstones for implementation] into policies, regulations, planning, development processes, poverty reduction strategies [and accounts] [are established] at all levels, ensuring that biodiversity values are mainstreamed across all sectors and integrated into assessments of environmental impacts / Requires rewording
- **Indicator for target 15** : Number of companies assessing and reporting on their] [Quantified volumes of] Dependencies [and] impacts [, risks and opportunities] of businesses on biodiversity [and related human rights] / Proposed rewording to include proportion and disclosures
- **Indicator for target 18** [Percentage reduction in] [Value of] subsidies and other incentives harmful to biodiversity, that are [redirected, repurposed or] [consistent with WTO rules] [or] eliminated [as a proportion of total subsidies] / Requires rewording / and Positive incentives in place to promote biodiversity conservation and sustainable use
- **Indicator for target 19** : Public [funding] [expenditure] and private [funding] [expenditure] on conservation and sustainable use of biodiversity and ecosystems [as well as development and access to innovation, technology transfer and research on innovation]

OBJECTIF A « Conservation » (Maintenir et restaurer la biodiversité et les écosystèmes)	C1 Planification spatiale
	C2 Restauration
	C3 Aires protégées
	C4 Populations sauvages et domestiques
	C5 Utilisation des espèces sauvages
	C6 Espèces exotiques envahissantes
	C7 Pollutions
	C8 Changement climatique
OBJECTIF B « Utilisation » (Stopper le déclin des contributions de la nature aux humains)	C9 Services matériels
	C10 Agriculture
	C11 Services de régulation
	C12 Villes
OBJECTIF C « Partager équitablement » (Assurer un accès juste et équitable aux ressources naturelles)	C13 Accès et partage des avantages
OBJECTIF D « Mise en œuvre » (Déployer des outils et des solutions durables)	C14 Intégration politique
	C15 Intégration dans les entreprises
	C16 Intégration parmi les citoyens
	C17 Biotechnologies
	C18 Subventions néfastes
	C19 Mobilisation des ressources
	C20 Connaissances
	C21 Participation équitable et droits humains

Dernière version OEWG 4
<https://www.cbd.int/conferences/post2020/wg2020-04/documents>

Ajouts :
 C 19.1 : ressources financières
 C 19.2 : pays en voie de dév
 C 22 : mobilisation diversité
 C23 : One Health ?



Cible 15 : intégration dans les entreprises

Take legal, administrative or policy measures to [ensure that all] [significantly increase the number or percentage of] business and financial institutions[, particularly those] [with significant impacts on biodiversity,] [and large and transnational companies] [, that]:

- (a) [Through mandatory requirements] Regularly monitor, assess, and fully and transparently disclose their [dependencies and] impacts on biodiversity [along their operations, supply and value chains and portfolios];
- (b) [Provide information needed to consumers to enable the public to make responsible consumption choices];
- (c) [Comply and report on access and benefit-sharing;]
- (d) [Take legal responsibility for infractions] [, including through penalties, and liability and redress for damage and addressing conflicts of interest;]
- (e) [Follow a rights-based approach] [, including human rights and the rights of Mother Earth.]

In order to [significantly] reduce [by half] negative impacts on biodiversity, increase positive impacts, reduce biodiversity-related risks to business and financial institutions, and [moving towards sustainable patterns of production] [foster a circular economy] [, consistent and in harmony with the Convention and other international obligations, together with Government regulations.]

OEWG 4

Cible 15 : intégration dans les entreprises

Proposed Target 15 and Structure

Clean text:

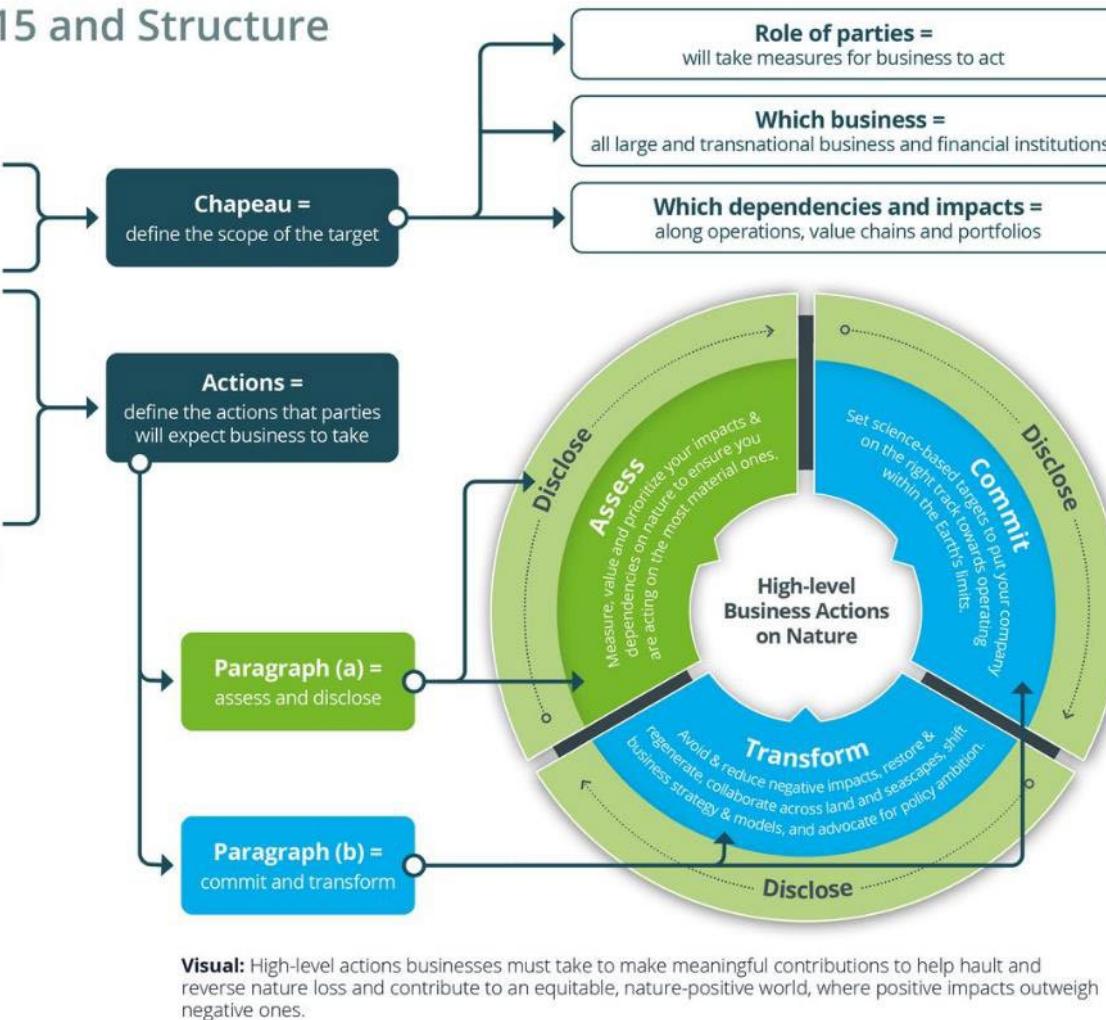
Target 15: Take legal, administrative or policy measures to ensure that all large and transnational business and financial institutions, along their operations, value chains and portfolios:

(a) through mandatory requirements must regularly monitor, assess, and fully and transparently disclose their dependencies and impacts on biodiversity;

(b) are incentivized to reduce by half negative impacts on biodiversity and to increase positive impacts, moving towards sustainable patterns of production and a circular economy.

Outcome =

A clear and simple target with a well defined and comprehensive scope that covers what Parties will be doing, what business are expected to do and cover the four key business actions to contribute to reversing nature loss by 2030.



- La **Cible 15** doit intégrer les **impacts et les dépendances** de toutes les **grandes entreprises et institutions financières**, liés à leurs opérations, chaînes de valeur, ou portefeuilles d'activité. Elle doit comporter :
 - Des **exigences obligatoires** pour évaluer et rendre compte des impacts et dépendances des acteurs économiques à l'égard de la biodiversité
 - Des **incitations** pour réduire les impacts négatifs de moitié et augmenter les impacts positifs.
- Les actions volontaires ne sont pas suffisantes. La cible 15 est une occasion à saisir afin de pousser les entreprises et les institutions financières à agir.
- Seulement des **mesures contraignantes** vont permettre d'amorcer la transformation nécessaire pour inverser la perte de biodiversité d'ici 2030.

Source : [Business for Nature](#)





Cible 18 : subventions néfastes

Identify [by 2025] and [eliminate,] phase out [or reform] [all direct and indirect] [subsidies] [incentives] harmful for biodiversity, [taking into account national socioeconomic conditions,] [in a [proportionate,] just, effective and equitable way, while substantially and progressively reducing them [by at least 500 billion United States dollars per year,] [starting with the most harmful subsidies,]] [in particular fisheries and agricultural subsidies] [and[, as appropriate,] redirect and repurpose to nature-positive activities[, domestically and internationally,] [prioritizing the stewardship of indigenous peoples and local communities]] and [Ensure that all incentives are either positive or neutral for biodiversity and that positive incentives are scaled up], consistent and in harmony with the Convention and other relevant international obligations.

[OEWG 4](#)

Les pays ont réussi à passer d'un projet comportant trois textes alternatifs à un accord sur une formulation unique de l'objectif.

Le G7 s'engage à réorienter ou supprimer les incitations nuisibles à la biodiversité

Cible 14 : Intégration dans les politiques publiques

Ensure the [full] integration of biodiversity and its multiple values into policies, regulations, planning and development processes, poverty eradication strategies, [accounts,] and strategic environmental and environmental impact assessments within and across all levels of government and across all [social, economic and productive] sectors, [in particular agriculture, forestry, fisheries, aquaculture, finance, tourism, health, manufacturing, infrastructure, energy and mining, and deep-sea mining with safeguards,] [applying safeguards as necessary,] [progressively] aligning all [relevant] public and private activities, [fiscal] and financial flows with the goals and targets of this framework [and the Sustainable Development Goals].

[OEWG 4](#)

Secteurs (agriculture, forêt, pêche, finance, tourisme, santé, manufacturing, infrastructure, énergie, mines mentionnés et soutenus par l'UE.

Investissements publics et privés souhaités

Cible 7 : pollutions

Reduce [emissions and deposits of] pollution from all sources[] [and pollution risks] [including light and noise] [including mercury and other heavy metals] to levels that are not harmful to biodiversity and ecosystem functions [and human health], [considering cumulative effects,]

Some Parties indicated that inclusion of “noise and light” is pending resolution of the glossary, including by [[implementing existing international instruments dealing with pollution and] promoting best practices and the establishment and improvement of appropriate frameworks to manage] [effectively addressing nutrients imbalance,] [[significantly] reducing [excess] nutrients lost to the environment [by at least half] and through more efficient nutrient cycling and use,] and reducing the [negative or harmful impact on biodiversity] overall [use of and risks from] [use and] risks [chemical pesticides] from chemicals and pesticides [by at least half] [lost to the environment], [in particular [highly hazardous] pesticides,] [identified as harmful by each country, taking into account their own risk assessment and/or relevant lists developed by international organizations] [with unmanaged risks,] [harmful to biodiversity] [by at least two thirds], [taking into account food security and livelihoods]

Alt significantly reducing harmful chemicals lost to the environment and sustainably reducing overall pesticide use [by at least two thirds] and identifying and phasing out the most harmful pesticides

Alt reducing risks associated with pesticides and other toxic chemicals by at least [--] and minimizing all other waste, including plastic waste

Alt reducing risks associated with pesticides and other toxic chemicals depending upon the national biodiversity targets in the updated national biodiversity action plans as per the post-2020 global biodiversity framework and based on the resources and [preventing[, reducing and eliminating] plastic pollution] [eliminating the discharge of plastic [and electronic] waste.]

Alt.1 Reducing chemical use and toxicity that are harmful to biodiversity, in particular of synthetic pesticides, phasing out highly hazardous pesticides by 2030.

Alt.2 Identifying and significantly reducing chemicals, particularly those highly hazardous to biodiversity, and ending, reducing and eliminating plastic pollution

[OEWG 4](#)

Cible 5 : utilisation des espèces sauvages / surexploitation



[Prevent overexploitation by ensuring]/[Ensure] that [any]/[the] [harvesting]/[exploitation], [[captive] breeding]/[farming], trade and use of terrestrial, [and aquatic]/[[freshwater]/[inland water] and marine and coastal], wild [animal and plant] species[, including eggs, fries, parts and derivates], is sustainable [and legal] [and safe for target and non-target species] [effectively regulated] [and traceable], [minimizing impacts on non-target species and ecosystems] [without adverse effects on the populations of species], [and safe for [[human], [animal and plant]] health]/[and poses no risks of pathogen spillover to humans, wildlife or other animals] [and for all living beings on Mother Earth]], [and prevent and eliminate biopiracy and other forms of illegal access to and transfer of genetic resources and associated traditional knowledge], while [respecting]/[protecting] the customary [rights of and] sustainable use [by indigenous peoples and local communities] [and preventing pathogen spillover], [applies [ecosystem-based approaches]/[the ecosystem approach] to management] [and creating the conditions for the use and provision of benefits for indigenous peoples and local communities] [and take urgent action to address both demand for and supply of illegal wildlife products].

Alt.1 [Eliminate all harvesting, trade and use of wild terrestrial freshwater and marine species that is illegal, unsustainable or unsafe, while safeguarding the customary sustainable use by indigenous peoples and local communities.]

OEWG 4

Cible 19.1 : ressources financières

[In accordance with Article 20 of the Convention,] [Substantially] [Progressively] increase the level of financial resources made available from all sources, [domestic and international,] public and private, [aligning [financial flows] [them] with the post-2020 global biodiversity framework and towards nature-positive economies,] [for the implementation, by all Parties, of the Convention through the post-2020 global biodiversity framework.] [to implement national biodiversity strategies and action plans, building on national biodiversity finance plans or similar instruments] [by] [closing the global financing gap of] [reaching] [at least] [700 billion United States dollars, including a reduction of 500 billion United States dollars in harmful subsidies and conservation action amounting to 200 billion United States dollars through raising 1 per cent of GDP by 2030] [200 billion United States dollars [annual] per year] [including new, additional, innovative and effective[, timely and easily accessible] financial resources by:]

(a) [Progressively] increasing [new and additional] [new, additional, innovative, effective, timely and easily accessible] international [finance flows] [public financial resources from [[shall [to] be mobilized and provided by] [developed-country Parties] [countries with a capacity to do so and existing instruments and institutions, including international finance institutions and multilateral development banks to address the needs of the most vulnerable developing countries] [financial flows] to developing countries [in need of support to deliver on their national biodiversity strategies and action plans in the light of their capacities] [and all indigenous peoples and local communities] [and women and youth] [through direct access modalities] [including financial resources for Mother Earth-Centred Actions] [avoiding double counting] [reaching] [by] at least [[--] billion United States dollars per year] [10 billion United States dollars per year [at an increasing percentage]] financial resources of at least 100 billion United States dollars annually until 2030, an amount to be revised for the period 2030–2050, to address the needs of developing countries] by 2030 [in the form of international grants [to developing countries]], [acknowledging common but differentiated responsibilities,] [to effectively implement the [Convention through the] post-2020 global biodiversity framework, in line with Article 20 of the Convention. Such financial mobilization and provision are [separate and distinct from those in] [aligned with] [maximize co-benefits and synergies with] the Paris Agreement concluded under the United Nations Framework Convention on Climate Change, as well as of [their] official development assistance [and other international finance flows];]

(b) Leveraging private finance [and strategies for raising new and additional resources, including payment for ecosystem services, global biodiversity impact funds and consumer-based approaches – for example, 1 per cent of retail and increasing domestic resource mobilization] [including the development of new and innovative financial instruments as well as the promotion of blended finance];

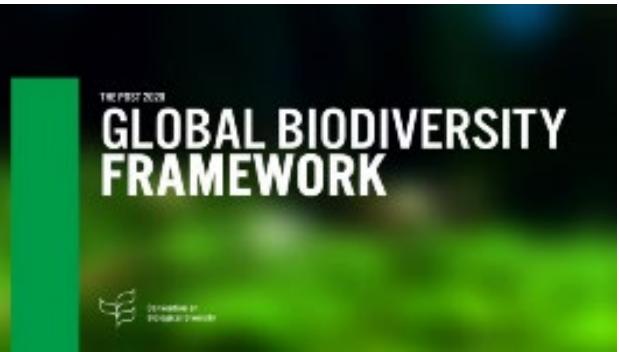
c/ [Progressively] [increasing] [doubling] domestic resource mobilization [, including] [through including biodiversity in national priorities,] [through mainstreaming biodiversity across sectors and institutions and strengthening the use of positive economic incentives stimulating innovative schemes such as payment for ecosystem services and calling on domestic development banks to increase their funding] [including through addressing sovereign debt in just and equitable ways] [considering the fiscal space and the levels of sovereign debt] [through preparation of national biodiversity finance plans or similar instruments] [by 2030] [, and

[(d) Establishing a new international financing instrument,] [By 2023, establish a global biodiversity fund that is fully operational by 2025, to serve as a dedicated mechanism for the provision of financial resources to developing-country Parties as determined in Articles 20 and 21 of the Convention, complemented by the Global Environment Facility;]

[(e) Building on climate financing] while enhancing the effectiveness[, efficiency and transparency] of resource use and [developing and implementing] [taking into account] national biodiversity finance plans or [similar instruments];]

[(f) Stimulating innovative schemes [domestically and internationally] such as [nature-based solutions and ecosystem-based approaches] payment for [environmental] [ecosystem] services[, green bonds, biodiversity offsets, carbon credits, benefit-sharing mechanisms in the context of digital sequence information on genetic resources, and debt-for-nature swaps.]]

Cible 19.2 : transferts technologiques



Strengthen capacity-building and development, access to and transfer of technology, and promote development of and access to innovation and technical and scientific cooperation, including through South-South, North-South and triangular cooperation, to meet the needs for effective implementation, particularly in developing countries, fostering joint technology development and joint scientific research programmes for the conservation and sustainable use of biodiversity and strengthening scientific research and monitoring capacities, commensurate with the ambition of the goals and targets of the framework.

OEWG 4

Cible 10 : agriculture / foresterie / pêcherie



Working text

Ensure that [all] areas under agriculture, aquaculture, [fisheries], forestry [and other productive uses] are managed sustainably, in particular through the sustainable use of biodiversity, contributing to [the long-term] [efficiency, productivity] and resilience of these systems, conserving and restoring biodiversity and maintaining [its ecosystem services] [nature's contribution to people, including ecosystem services].

Additional text for reference

[Ensure that [all] areas [under] [suitable for] [productive systems for food and agriculture] [agriculture], aquaculture, fisheries, forestry [and other productive uses]] [productive activities and extraction] are managed sustainably [and transform food systems] [and legally taking into account biodiversity concerns], in particular through the sustainable use of biodiversity, [in particular agro-biodiversity] [by applying agro-ecological principles and relevant biodiversity-friendly practices], [inter alia by protecting pollinators, local seed systems and soil biodiversity and by ensuring that at least 25 per cent of agricultural land is managed under agro-ecological or other biodiversity-friendly practices] [and develop sector-specific action plans for sustainable use based on agro-ecology and ecosystem approaches and environmental principles and in close cooperation with custodians of biodiversity, in particular smallholder farmers, indigenous food systems and women]; contributing to the long-term [efficiency, [productivity]] and resilience of these systems, [substantially increasing sustainable intensification through innovation, including by scaling up beneficial biotechnology applications for agricultural productivity and stimulating the development of climate-resilient crops, eliminating and phasing out trade-distorting agricultural subsidies, supporting the establishment of seed banks in developing countries] conserving and restoring biodiversity and maintaining [its ecosystem services], especially in the places most important for providing nature's contribution to people, including ecosystem services that support these productive uses.]

Parties accepted that the text for target 10 agreed in Geneva be used as the basis for further negotiation on the condition that divergences on the issues of efficiency and productivity be eventually resolved.

Parties also agreed to include this additional text to be used as a reference in the resumed negotiations.

Cible 12 : villes / écosystèmes urbains

- Significantly increase the area and quality and connectivity of, access to, and benefits from green and blue spaces in urban and densely populated areas sustainably, by mainstreaming the conservation and sustainable use of biodiversity, and ensure biodiversity-inclusive urban planning, enhancing native biodiversity, ecological connectivity and integrity, and improving human health and well-being and connection to nature and contributing to inclusive and sustainable urbanization and the provision of ecosystem functions and services.

[OEWG 4](#)

Cible 13 : accès et partage des avantages / intégration sectorielle



Take effective legal, policy, administrative and capacity-building measures at all levels, as appropriate, [in accordance with international access and benefit-sharing instruments] [that are consistent with and do not run counter to the objectives of the Convention on Biological Diversity and the Nagoya Protocol] to [facilitate] [ensure] [a substantial increase in] the fair and equitable sharing of benefits that arise from the utilization of genetic resources [in any form] [including digital sequence information on genetic resources] [and biological resources] [and derivatives] and traditional knowledge associated with genetic resources, [[including] by facilitating] [and to facilitate] [appropriate] access to genetic resources [for environmentally sound uses] [, and by increasing capacity-building and development, technical and scientific cooperation], [by appropriate transfer of relevant technologies, respect for all rights involved, and by appropriate funding] [contributing to generating new and additional resources for biodiversity conservation and sustainable use].

[*Target 13 bis.* By 2023 establish a global multilateral benefit-sharing mechanism that is fully operational by 2025 [2030].]

[OEWG 4](#)

Cible 16 : Production et consommation durables



Ensure that [all consumers] [people] are encouraged and enabled to make sustainable consumption choices [including] by establishing supportive policy, legislative or regulatory frameworks, improving education, and access to relevant accurate information and alternatives, taking into account [national circumstances] [social, economic, cultural [and historical] contexts]

[Halve the global footprint [of diets] [of food systems] [of consumption] per capita] Halve per capita global food waste, and substantially reduce waste generation[, and, where relevant, eliminate overconsumption of natural resources and other materials in an equitable manner] [, in order for all peoples to live well in harmony with mother earth]

[OEWG 4](#)



UNITED NATIONS



Convention on
Biological Diversity

4^e réunion à Nairobi du Open-Ended Working Group (OEWG 4)

Fort sentiment de **déception** suite à la **négociation de Nairobi**, mais les pays reconnaissent le **rôle des entreprises** pour parvenir à un accord transformateur sur la nature

*« Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un **leadership fort** et d'un **engagement au plus haut niveau politique** - y compris les chefs d'État avant et pendant la COP15 si nous voulons nous mettre sur la bonne voie et obtenir un résultat solide qui reconnaît et **valorise vraiment notre relation avec la nature**. » Maelle Pelisson, Advocacy Director, Business for Nature »*

Maelle Pelisson, Advocacy Director, Business for Nature

Certains progrès ont été réalisés, avec un **texte raccourci et rationalisé**, mais bon nombre des questions les plus importantes - telles que les **subventions**, la **mobilisation des ressources** et les **informations sur les séquences numériques** - doivent encore être convenues. Le résultat est donc toujours un **texte long, confus, plein de crochets**.



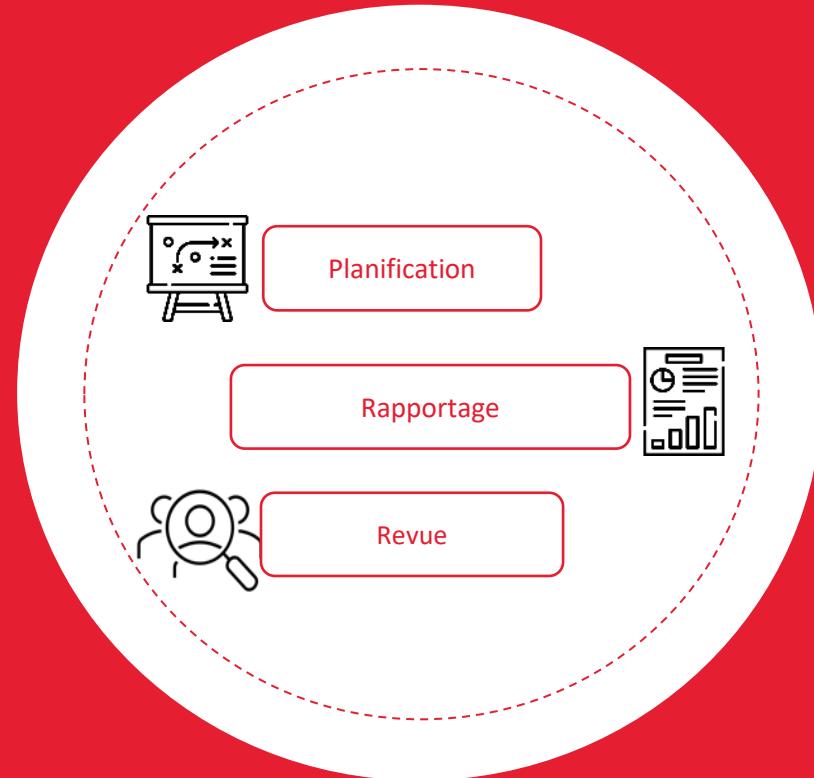
Quel mécanisme de suivi et de revue du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020 ?

Juliette Landry, Chercheuse
Gouvernance internationale de la biodiversité

www.iddri.org

Mécanismes existants

Quelles sont les dispositions actuelles de planification, rapportage et revue de la Convention sur la diversité biologique ?



Dispositions prévues par le texte de 1992

Une procédure reposant sur les rapports

- **Article 26** : rapports nationaux
- **Article 6** : Stratégie et plan d'action national pour la biodiversité
- **Article 25.2** : Synthèse des rapports nationaux, présenté au SBSTTA
- **Article 23.4** : la COP examine l'application de la Convention et « établit la forme et la fréquence de la communication des renseignements à présenter conformément à l'article 26 »

Avancées depuis 1992

Des obligations précisées par la COP

- Décisions sur les lignes directrices et le format, sur la périodicité des rapports (4-5 ans)
- 2006 : nécessité d'aligner l'élaboration des rapports sur le cadre d'évaluation de l'application de la convention et des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010
- 2010 : examens des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020. 5me rapport devra mettre l'accent sur la mise en œuvre des objectifs d'Aichi.
- 2014 : mise en place de l'Organe subsidiaire chargé de l'application (SBI) pour appuyer la COP dans le suivi de la mise en œuvre (examen par les pairs)
- 2016 : création d'un pilote d'évaluation volontaire par les pairs, intégré à la démarche d'examen en 2018
- 2018 : pilote d'un forum à composition non-limitée (*open-ended forum*), organisé en septembre 2020

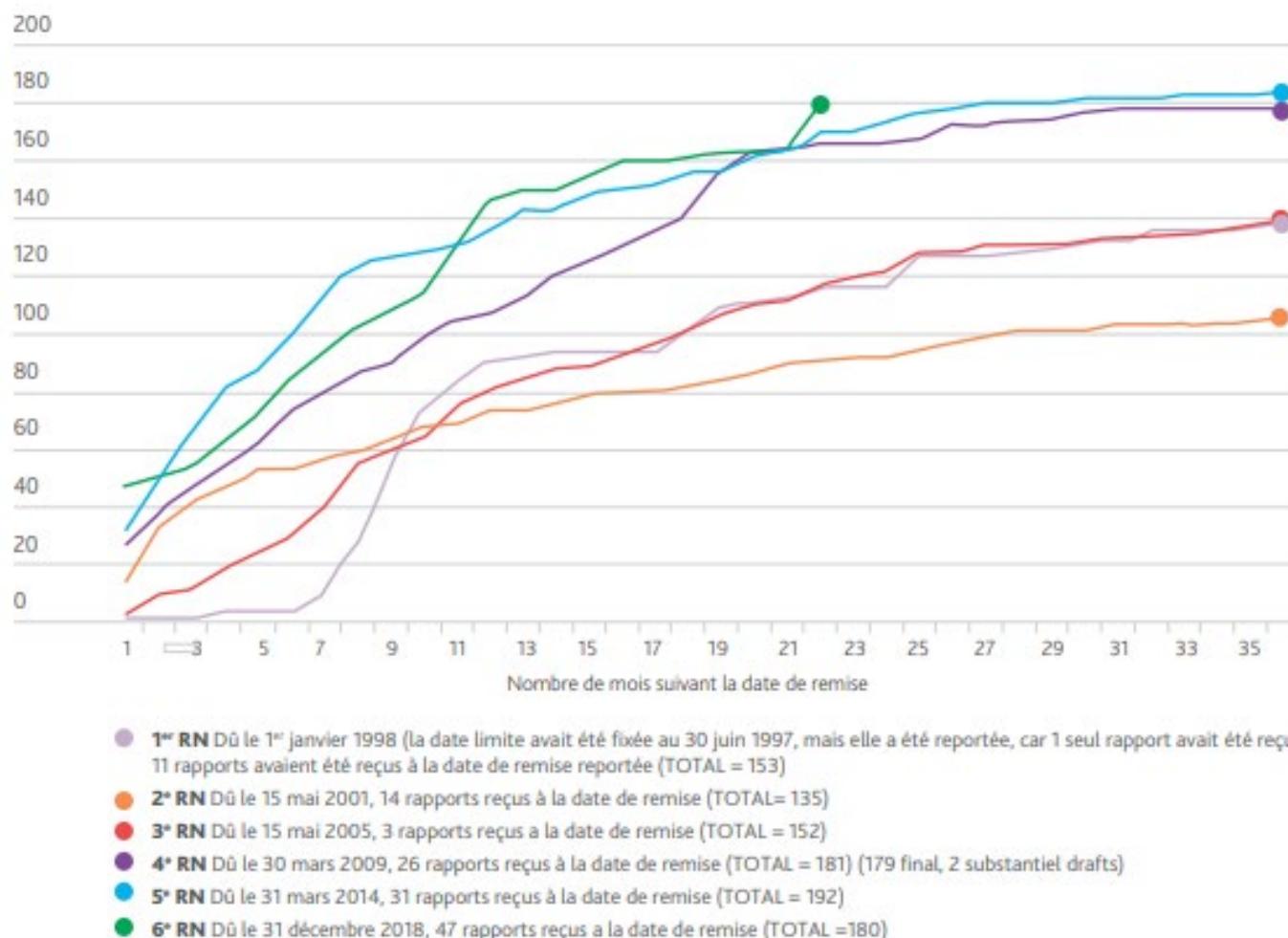
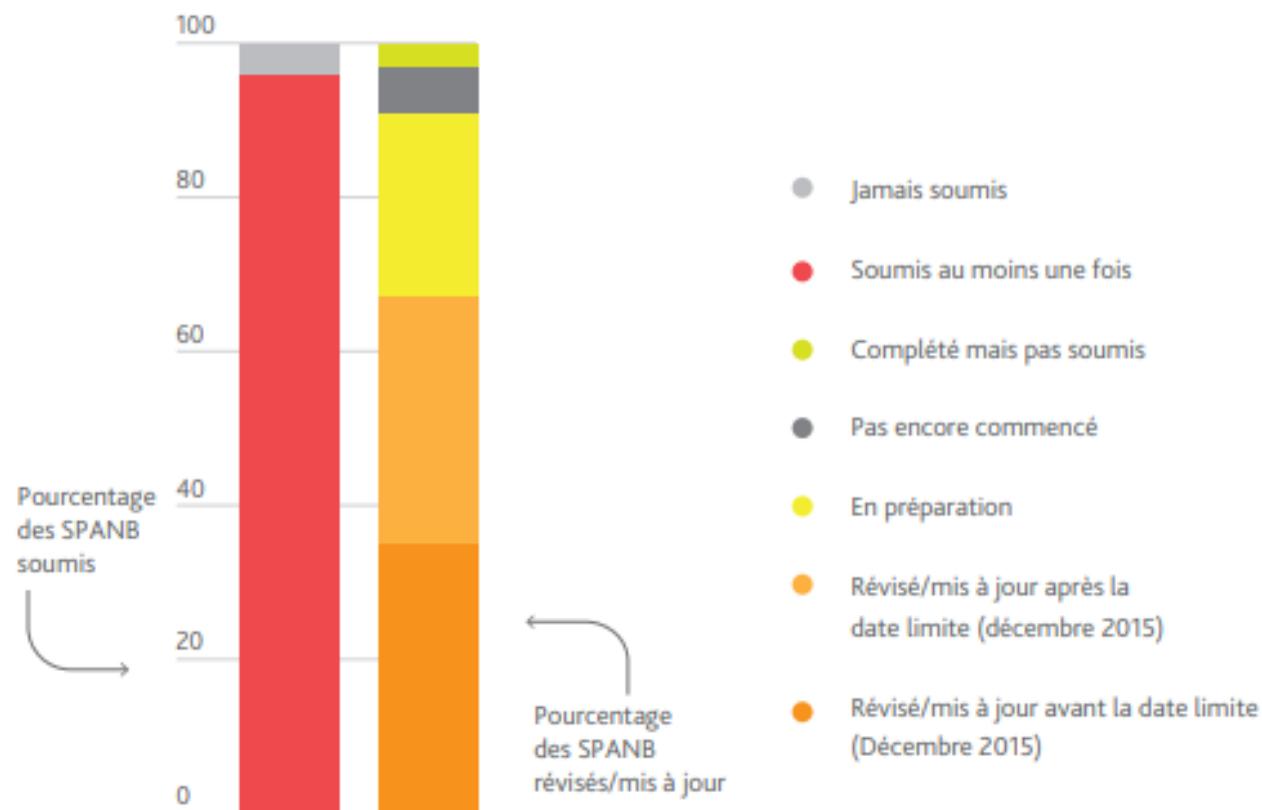
FIGURE 1. Dates et taux de soumission pour les six générations de rapports nationaux.Sources: Extrait de CBD, *Mécanisme d'établissement de rapports au titre de la convention*, CBD/SBI/3/11/Add.1, 4 novembre 2020

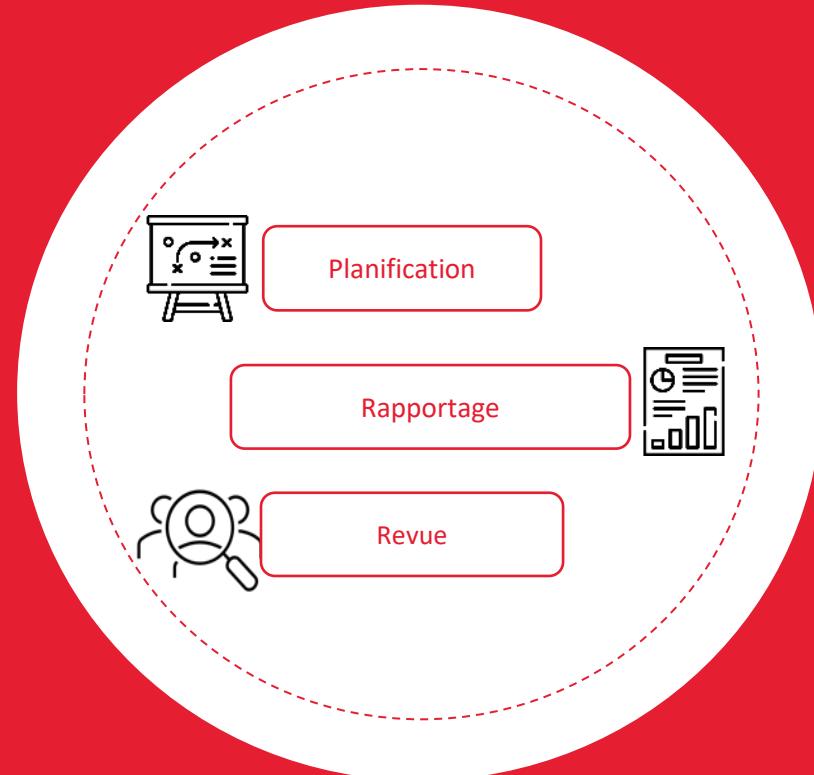
FIGURE 2. Pourcentage de soumission des SPANB reflétant le Plan stratégique 2011-2020, au 24 novembre 2016, soit près de six ans après la COP 10.

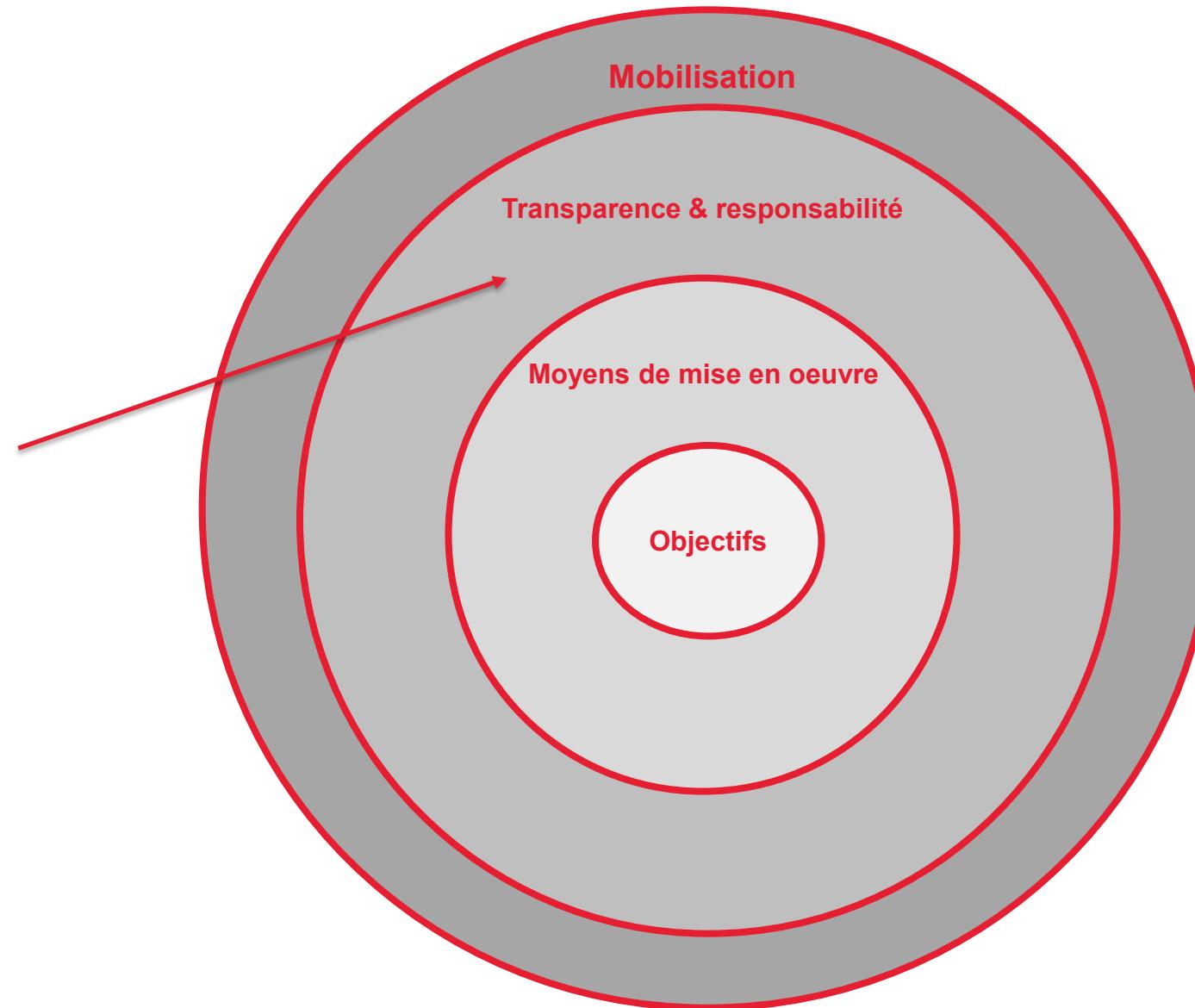


Source : Ana Maria Ulloa, Kurt Jax, Sylvia I. Karlsson-Vinkhuyzen, "Enhancing implementation of the Convention on Biological Diversity: A novel peer-review mechanism aims to promote accountability and mutual learning", Biological Conservation, 217 (2018) p. 372.

Un mécanisme renforcé pour l'après-2020

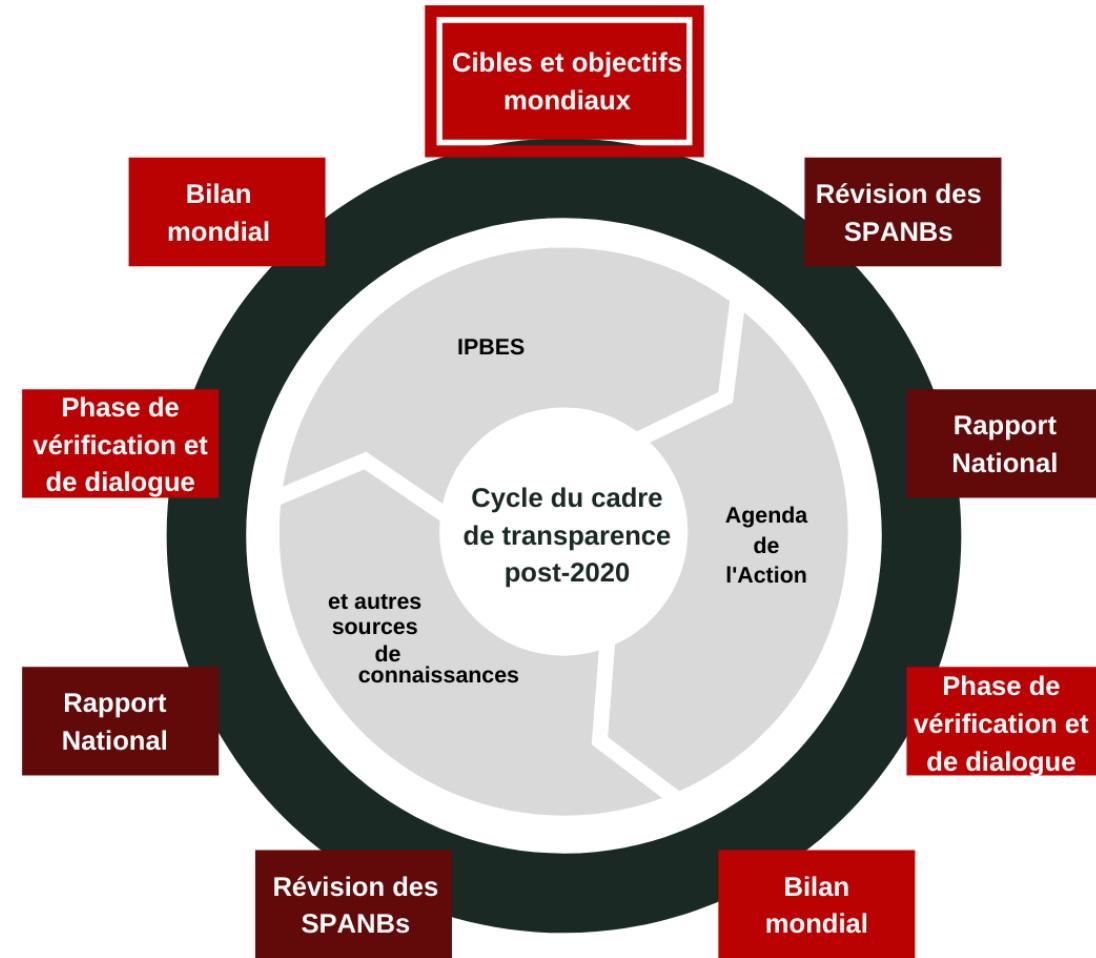
Perspectives pour une amélioration du
mécanisme de transparence et de
responsabilité

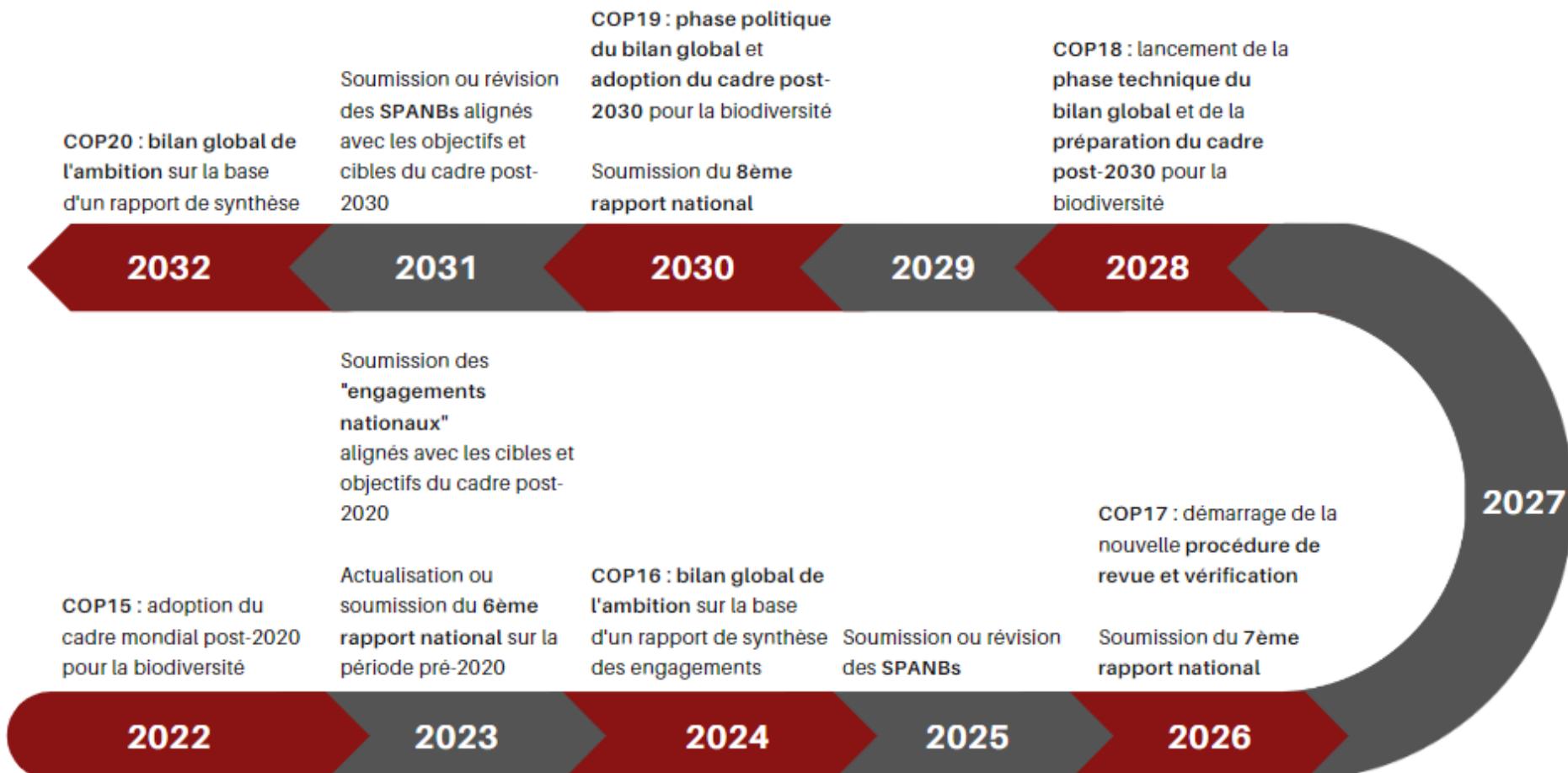




5 composants principaux
d'un cycle cohérent
5 propositions :

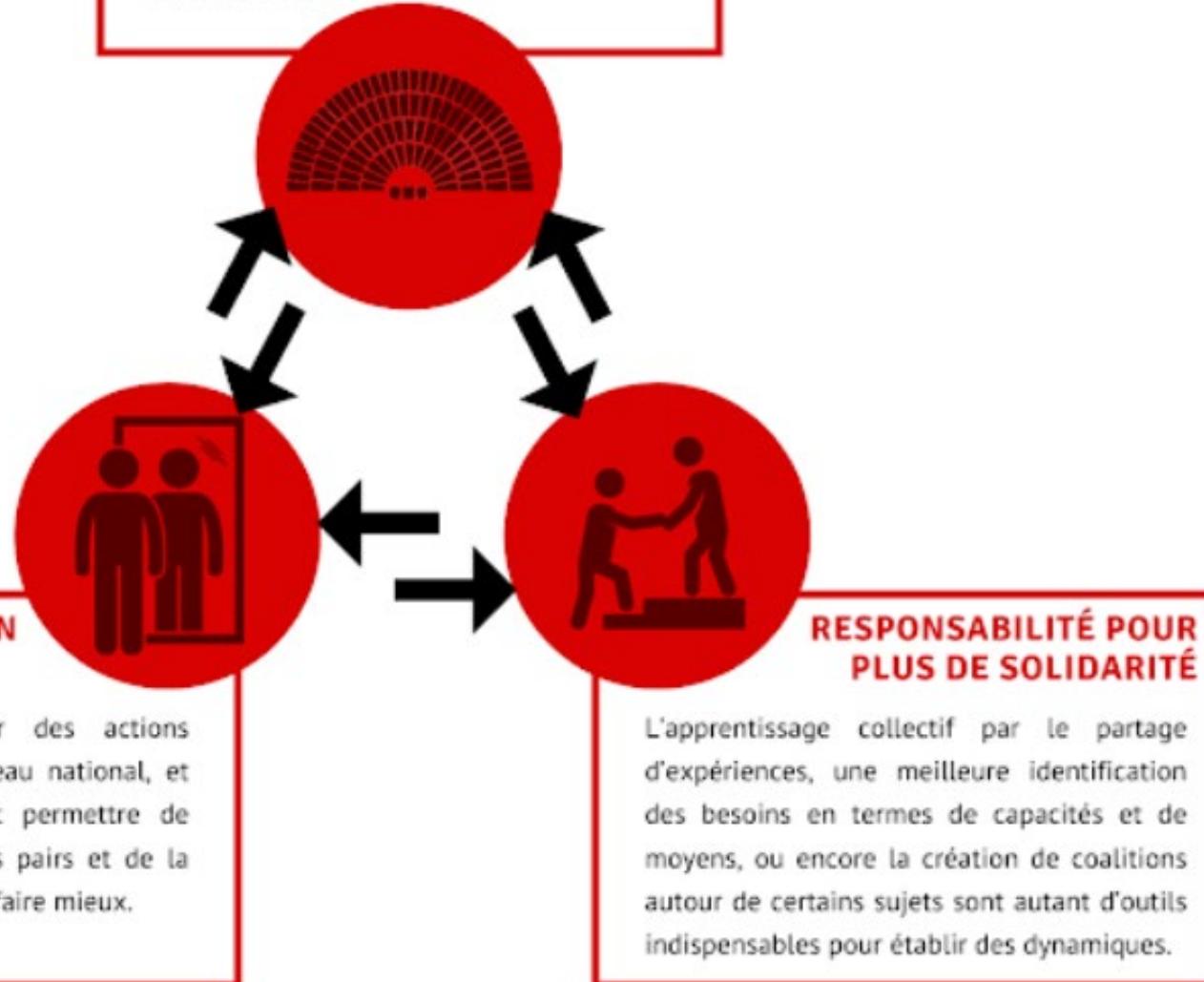
- **Le renforcement des SPANBs:** alignement avec les objectifs et cibles mondiaux à 2030 et 2050 + une portée juridique
- **Le renforcement des rapports nationaux** harmonisés et rendant compte sur les progrès réalisés
- **Une revue-vérification**, à travers une procédure obligatoire et individuelle (phase technique puis politique, avec des recommandations aux pays)
- **Un bilan mondial** périodique, une évaluation des efforts collectifs à la lumière des objectifs globaux
- **Un mécanisme de « respect »** à travers une procédure d'observance, non punitive, permettant une assistance à la mise en oeuvre

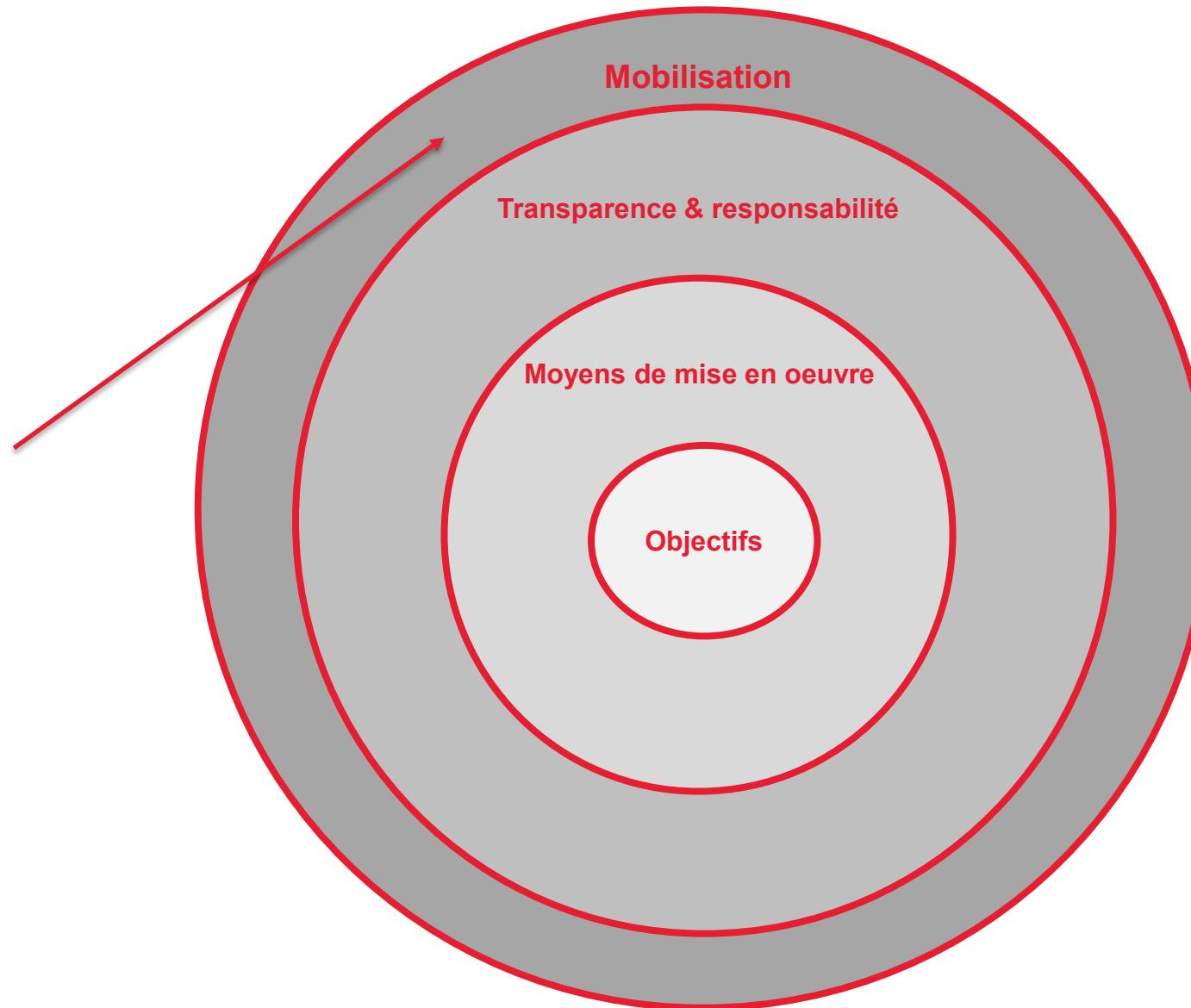




RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La gouvernance de la biodiversité a besoin d'un meilleur suivi collectif, plus régulier, pour qu'elle soit plus crédible. Le constat est qu'il n'est plus possible de se donner rendez-vous tous les dix ans pour de nouveau constater l'échec.





Du multilatéralisme au polylatéralisme



[Section B Bis [Principles and] [Approaches] [Guidance] for the implementation of the framework

7. The following [principles and] [approaches] [guidance] should underpin the implementation of the framework:

8. This is a framework for all, for the whole of government and the **whole of society**. Its success will require political will and recognition at the highest levels of government and will rely on action and cooperation **by all levels of government by all actors of society**. While some targets may be more relevant to specific local contexts and circumstances, efforts by all governments and stakeholders across all goals and targets will be essential to ensure the successful implementation of the framework as a whole.

TARGET 15

Take legal, administrative or policy measures to [ensure that all] [significantly increase the number or percentage of] business and financial institutions[, particularly those] [with significant impacts on biodiversity,] [and large and transnational companies] [, that]:

- (a) [Through mandatory requirements] Regularly monitor, assess, and fully and transparently disclose their [dependencies and] impacts on biodiversity [along their operations, supply and value chains and portfolios];
- (b) [Provide information needed to consumers to enable the public to make responsible consumption choices];
- (c) [Comply and report on access and benefit-sharing];
- (d) [Take legal responsibility for infractions] [, including through penalties, and liability and redress for damage and addressing conflicts of interest;]
- (e) [Follow a rights-based approach] [, including human rights and the rights of Mother Earth.]

In order to [significantly] reduce [by half] negative impacts on biodiversity, increase positive impacts, reduce biodiversity-related risks to business and financial institutions, and [moving towards sustainable patterns of production] [foster a circular economy] [, consistent and in harmony with the Convention and other international obligations, together with Government regulations.]

Pourquoi les engagements des acteurs non-étatiques sont-ils nécessaires ?

FAIRE CONVERGER LES IMAGINAIRES

Lancer un signal clair : il y a plus à gagner à faire partie de la transition, à s'aligner avec le futur cadre mondial, et beaucoup à perdre en n'en prenant pas part

ASSURER LA VISIBILITÉ & INSPIRER CONFiance

Faire de l'action des entreprises un pilier du cadre mondial post-2020 pour la biodiversité

ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE MUTUEL & LES LIENS FRUCTUEUX

Lancer des dialogues intra et multi-sectoriels, mais également multi-acteurs, à différentes échelles

ASSURER LA CRÉDIBILITÉ DES ENGAGEMENTS

Mettre en place des procédures de redevabilité et de transparence

Etat des lieux des négociations sur un mécanisme renforcé

Quel chemin à parcourir jusqu'à la COP
15 ?



Au sein du projet initial (zero draft) du cadre mondial

H. Responsabilité et transparence⁸

15. Le succès de la mise en œuvre du cadre dépend de l'utilisation d'un système complet de planification, de rapport et d'examen. Un tel système permet de communiquer à tous, de manière transparente, les progrès réalisés, de rectifier rapidement les orientations et de contribuer en temps utile à la préparation du prochain cadre mondial de la biodiversité.

16. Ce système minimise la charge pour les Parties, le Secrétariat et les autres entités. Il est aligné et, le cas échéant, intégré à d'autres processus et à d'autres conventions multilatérales pertinentes, notamment le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable.

17. Le système sera complété par les systèmes des acteurs non étatiques, et le développement de nouveaux systèmes ou l'adaptation des systèmes existants est encouragé.

18. Le système de planification, de notification et d'examen des entités gouvernementales nationales comprend les éléments suivants:

a) Planification:

- i) Les stratégies et plans d'action nationaux :
 - a. Sont les principaux outils permettant de déterminer les engagements nationaux ;
 - b. Incluent tous les objectifs et actions ;
 - c. Couvrent tous les indicateurs de performance relatifs aux objectifs identifiés sur la base du cadre de suivi joint au présent cadre ;
 - d. Devraient inclure un plan de financement ;
 - e. Devraient être rapidement actualisés selon un calendrier fixé.
- ii) Les indicateurs constitueront une partie importante du processus de planification et de rapport, notamment les indicateurs clés ;
- iii) Les documents de planification seront mis à jour en permanence.

Planification

b) Rapports :

- i) Rapports nationaux :
 - a. Les rapports nationaux présenteront toutes les actions prévues dans les stratégies et plans d'action nationaux en utilisant des indicateurs convenus, y compris des indicateurs clés ;
 - b. Les rapports nationaux seront présentés périodiquement et en temps utile, conformément au calendrier convenu.
- ii) Rapports mondiaux :
 - a. Bilan mondial :
 - i. Collecte mondiale d'informations statistiques ;
 - ii. Sont élaborés régulièrement selon un calendrier convenu.
- iii) Un calendrier de rapports qui sera utilisé de manière cohérente par toutes les institutions concernées ;

Rapportage

iv) Les processus d'évaluation mondiale, notamment *les Perspectives mondiales de la biodiversité* et la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, seront examinés sous l'angle de leur efficacité, de leur complémentarité et de leur actualité.

c) Examen :

- i) Analyse mondiale des progrès réalisés, en ce qui concerne les éléments objectifs/numériques des cibles, et vers les étapes et les objectifs ;
- ii) [Forums ouverts] pour l'examen de la mise en œuvre nationale et pour le partage des enseignements tirés et des meilleures pratiques ;
- iii) Examen volontaire approfondi de la mise en œuvre nationale par des experts, y compris d'autres parties.

Revue

Au sein du premier projet (first draft) du cadre mondial**J. Responsabilité et transparence**

18. La réussite de la mise en œuvre du cadre exige responsabilité et transparence, qui seront soutenues par des mécanismes efficaces de planification, de suivi, de notification et d'examen. Les pays, Parties à la Convention, ont la responsabilité de mettre en œuvre des mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen¹³. Ces mécanismes permettent de communiquer à tous les intéressés les progrès accomplis de manière transparente, de rectifier le tir en temps voulu et de contribuer à la préparation du prochain cadre mondial de la biodiversité, tout en réduisant au minimum la charge aux niveaux national et international, grâce aux mesures suivantes :

Planification

a) Fixer des objectifs nationaux dans le cadre des stratégies et des plans d'action nationaux et en tant que contribution à la réalisation des objectifs mondiaux;

Revue

b) Communiquer les objectifs nationaux afin de permettre la compilation des objectifs nationaux par rapport aux objectifs d'action mondiaux, si nécessaire, et leur ajustement pour correspondre aux objectifs d'action mondiaux;

Rapportage

c) Faciliter l'évaluation des actions nationales et collectives au regard des objectifs.

19. Ces mécanismes sont alignés sur les rapports nationaux établis au titre des protocoles et, le cas échéant, complétés par ceux-ci, et intégrés à d'autres processus et à d'autres conventions multilatérales pertinentes, y compris le programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable.

20. La mise au point d'approches supplémentaires et complémentaires est encouragée pour permettre à d'autres acteurs de contribuer à la mise en œuvre du cadre et de rendre compte des engagements et des actions.

SBI/REC/3/11

 **ONU**
programme pour
l'environnement



Convention sur la diversité biologique

CBD

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/SBI/REC/3/11
28 mars 2022

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIARE CHARGE DE L'APPLICATION
Troisième réunion
En ligne, 16 mai-13 juin 2021 et
Genève, Suisse, 14-29 mars 2022
Point 9 de l'ordre du jour

RECOMMANDATION ADOPTÉE PAR L'ORGANE SUBSIDIARE CHARGÉ DE L'APPLICATION

3/11 Possibilités d'amélioration des mécanismes de planification, d'établissement des rapports et d'examen en vue de renforcer l'application de la Convention

L'Organe subsidiaire chargé de l'application,

1. *Recommande que les résultats du point 9 de l'ordre du jour sur les possibilités d'amélioration des mécanismes de planification, d'établissement des rapports et d'examen en vue de renforcer l'application de la Convention soient mis à la disposition du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 aux fins d'examen, lorsqu'il poursuivra ses travaux en vue de l'élaboration de la version finale du cadre mondial de la biodiversité ;*

2. *Prie la Secrétaire exécutive de faciliter un examen approfondi par les pairs des propositions d'annexes A, B, C et D au projet de décision figurant dans la présente recommandation¹ ;*

3. *Invite le Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 à prendre en compte les résultats de l'examen approfondi par les pairs des annexes A, B, C et D du projet de décision dans ses délibérations lors des prochaines réunions ;*

4. *Recommande que la Conférence des Parties, à sa quinzième réunion, adopte une décision dont le libellé ressemblerait à ce qui suit, en tenant compte également des conclusions de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et des réunions du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 :*

La Conférence des Parties,
Rappelant les articles 6, 23 et 26 de la Convention,
Rappelant également les décisions IX/8, X/2, X/10, XI/10, XIII/27, 14/27 et 14/34,
Rappelant en outre la décision 14/29, dans laquelle elle a reconnu que la mise en œuvre par les Parties et les engagements sous-jacents devaient être renforcés afin de mettre la communauté mondiale sur la voie de la réalisation de la Vision 2050 exposée dans le Plan stratégique 2011-2020

¹ Les projets d'annexes pour examen par les pairs figurent dans les documents : CBD/SBI/3/11/Add.4 (annexe A) ; CBD/SBI/3/11/Add.6 (annexe B) ; CBD/SBI/3/11/Add.1/Amend.1 (annexe C) ; et CBD/SBI/3/11/Add.5 (annexe D).

Prochaines étapes et enjeux

Pour une adoption à la COP15 :

- **Annexes** sur les formats et guidelines des SPANBs, rapports nationaux, et mode de fonctionnement de l'examen de la mise en œuvre
- **Annexe B : engagements de la part d'acteurs autres que les gouvernements nationaux dans le cadre d'un mécanisme renforcé de planification, suivi, examen et rapportage**

-> **Enjeu de comptabilisation des engagements des acteurs non-étatiques dites « volontaires », alignés avec le cadre post-2020**

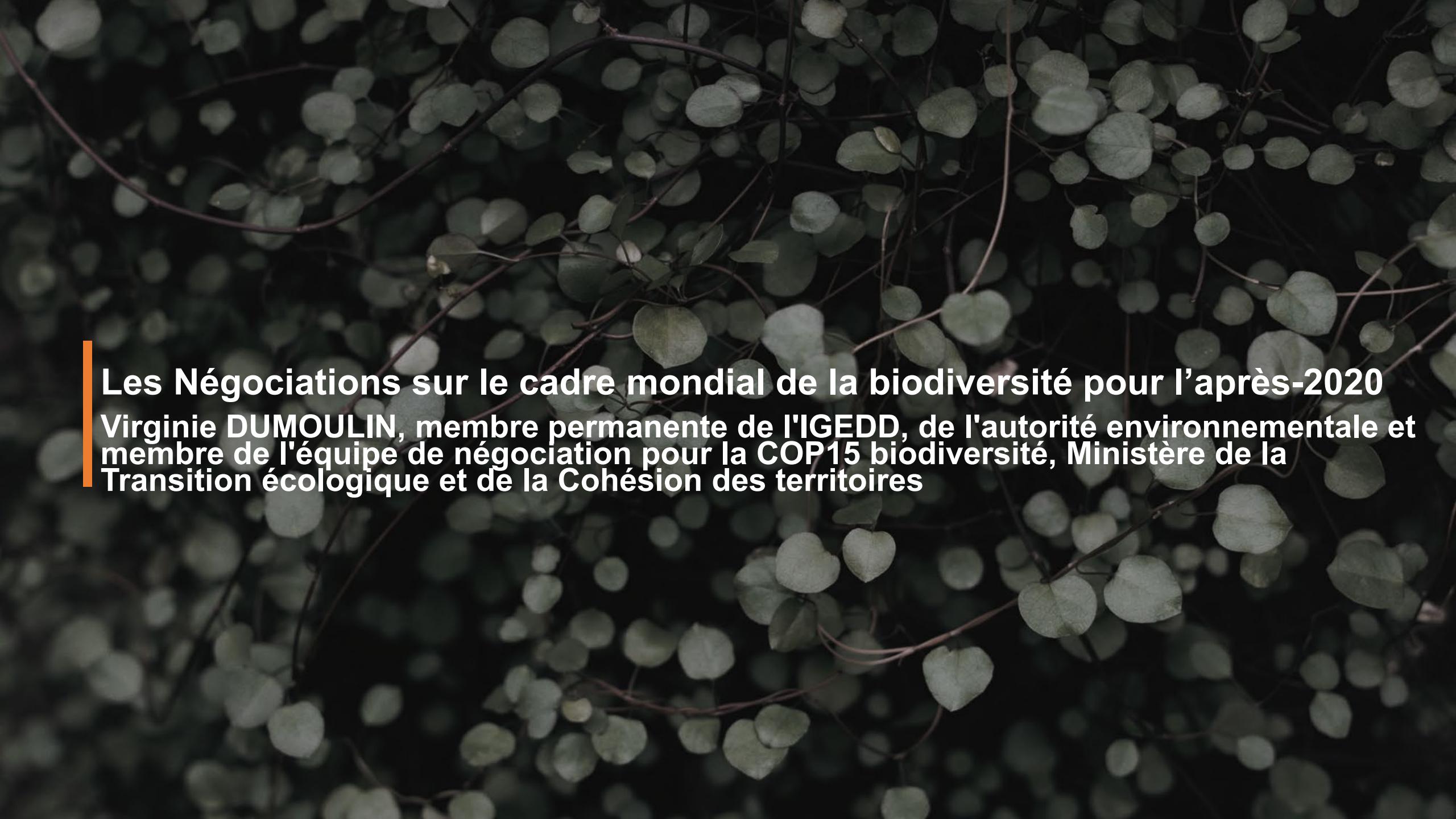
- **Structure générale du cadre de transparence : faciliter une compréhension commune des différents éléments et des annexes et de la façon dont ces éléments constituent un système intégré pour la transparence et la responsabilité, y compris à travers un calendrier, et pour informer les discussions sur la section J**

CONTACT

Merci pour votre écoute !

juliette.landry@iddri.org

IDDRI.ORG



Les Négociations sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

Virginie DUMOULIN, membre permanente de l'IGEDD, de l'autorité environnementale et membre de l'équipe de négociation pour la COP15 biodiversité, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Organisation du nouveau cadre mondial



Etat des négociations après l'OEWG-4 à Nairobi

- La dernière session de négociation à Nairobi laisse envisager des discussions difficiles pour la COP15 à Montréal.
- Si nous constatons des avancées, de nombreux choix politiques n'ont pas été faits.
- L'écrasante majorité des objectifs et des cibles du cadre ne présentent pas un texte abouti.
- Certaines cibles n'ont même pas été abordées lors de la semaine de négociation à Nairobi.

Goal A – Etat souhaité de la biodiversité pour 2050

- Sur le Goal A, les négociations ont pu aboutir à un texte non consensuel mais comprenant les 3 éléments de la CDB (écosystèmes, espèces et diversité génétique) et les objectifs intermédiaires ou jalons de 2030 (« milestones A1, A2 et A3 »).
- Deux grands enjeux demeurent :
 - l'insertion des jalons intermédiaires
 - la quantification du Goal

Les cibles associées au Goal A (targets 1-8)

- T1 : changement d'usage des sols et de la mer (par la planification spatiale notamment)
- T2 : restauration des écosystèmes
- T3 : conservation des aires protégées (objectif de 30% d'aires protégées pour 2030)
- T4 : conservation des espèces
- T5 : usage légal et soutenable des espèces)
- T6 (espèces exotiques envahissantes)
- T7 : réduction de la pollution et l'élimination de ses impacts sur la biodiversité, les fonctions écosystémiques et la santé humaine
- T8 : liens entre biodiversité et changement climatique

Goal B – Usage durable de la biodiversité

Les négociateurs ont abouti à un texte qui contient encore des éléments non consensuels, mais conserve les éléments nécessaires pour soutenir la position de l'UE :

- la mesure de la durabilité basée sur l'empreinte écologique de la production et de la consommation et le principe de sa réduction d'ici 2030
- la notion de limites planétaires

Les cibles associées au Goal B (targets 9-12)

- T9 : usage durable des espèces sauvages
- T10 : gestion durable des systèmes productifs
- T11 : maintien et amélioration du niveau de fourniture des services écosystémiques
- T12 : biodiversité urbaine .

Goal C – Partage des avantages et Cible associée (13)

Le texte vise au partage et à l'utilisation équitable des avantages découlant des ressources Génétiques. C'est un enjeu majeur pour les pays en développement.

La négociation se focalise principalement sur le DSIR (Digital sequence information on genetic resources) qui fait l'objet d'un groupe de travail spécifique chargé de faire des recommandations.

Goal D – Moyens de mise en œuvre de l'accord

Le Goal lui-même indique la nécessité que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'accord soient mis à disposition des parties.

Ces moyens de mise en œuvre sont à la fois des ressources financières, du capacity building, transferts de technologie, etc

Parmi les enjeux, l'affichage d'un chiffrage de besoins financiers.

Un affichage intermédiaire (2030) est celui de l'alignement des flux financiers avec les objectifs de 2050.

Les cibles associées au Goal D (targets 14 à 21)

- Target 14 : Intégration de la biodiversité dans les politiques publiques
- Target 15 : Implication du secteur privé dans l'atteinte des objectifs biodiversité à travers notamment l'évaluation de leurs impacts, la transparence et l'information du public, le respect du partage des avantages, sa responsabilité sociale et environnementale
- Target 16 : Consommation responsable
- Target 17 : Contrôle des impacts des Biotechnologies sur la biodiversité

Les cibles associées au Goal D (targets 14 à 21)

- Target 18 : Elimination des subventions néfastes
- Target 19 : Mobilisation des ressources divisée désormais en 2 cibles :
 - T19.1 : Réduire l'écart entre les besoins et les ressources financières
 - T19.2 : Mise en place de capacity building et de transferts de technologies
- Target 20 : Mise à disposition des connaissances, innovations et pratiques, y compris traditionnelles

Les cibles associées au Goal D (targets 14 à 21)

- Target 21 : Garantir la participation et la représentation des IPLCs, des femmes, des jeunes, des personnes handicapées
- Target 22 (nouvelle) : Garantir la participation et la représentation des femmes
- Target 23 (nouvelle) : Une seule santé

Mise en œuvre du Cadre Mondial

Le cadre de mise en œuvre est aussi important que le contenu de l'accord.

L'UE et ses EM défendent notamment :

- Des cibles et objectifs chiffrés et mesurables ;
- Des indicateurs communs et déclinables ;
- Des outils de planification (les NBSAPs) ;
- Des rapports de progrès nationaux avec des étapes intermédiaires ;
- **Un mécanisme d'enregistrement des engagements des acteurs non étatiques** ;
- Des outils de soutien à la mise en œuvre pour toutes les parties.



Orientations du Groupe de Travail

Objectif, moyens et outils du Groupe de Travail

Objectif : Fédérer les acteurs économiques français pour contribuer positivement aux ambitions et au suivi des objectifs qui concernent le business dans le futur accord-cadre mondial de la Convention sur la diversité biologique				
Étapes SBTN	Ce que le GT biodiversité et stratégie de décisions et d'actions ORÉE peut faire	Outils à déployer sur les sujets que le GT biodiversité et stratégie de décisions et d'actions peut traiter		Ce que le GT biodiversité et stratégie de décisions et d'actions ne peut pas faire
ÉVALUER	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur les risques sur la biodiversité liés à chaque étape du cycle de vie du produit Aide pour utiliser les outils d'évaluation (périmètre des impacts...) Faire le lien entre les enjeux sur la biodiversité et sur le climat 	<ul style="list-style-type: none"> Publications Foire aux questions Foire aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats Recherche de pairs Etude de cas 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des impacts positifs (mais ORÉE peut aiguiller sur la manière d'évaluer) Définir une métrique comparée et comparable (idem) Outils de quantification de l'empreinte des entreprises sur la biodiversité Disposer d'une méthodologie pour évaluer les impacts sur la biodiversité qui capitalise sur les méthodes climat, afin de faciliter les repères communs Donner des lignes directrices, des bonnes pratiques pour régénérer la biodiversité en ville et faire le lien entre les fonctions écologiques et les fonctions urbaines au regard de la densification des villes et territoires
INTERPRÉTER ET PRIORISER	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les consommateurs Lien territorial (PME, CCI...) Formation interne et externe Partage "d'expériences" entre pairs Information dépendances et impacts Faciliter le repérage des initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> Appel à contribution Partenariats Étude de cas Recherche de pairs Groupes de travail Newsletter 	<ul style="list-style-type: none"> Visite d'étude Groupes de travail Étude de cas 	<ul style="list-style-type: none"> Créer de nouveaux imaginaires du vivant Créer un guide précisant comment mettre en œuvre les mesures compensatoires Avoir une méthodologie pour scanner la chaîne de valeur et évaluer l'impact sur la biodiversité (a déjà été faite par entreprises engagées pour la biodiversité...) Définir les risques réglementaires associés à la décontamination d'un lieu par exemple. Comment concilier conflits sociaux et préservation de la biodiversité Critères d'arbitrage entre biodiversité et climat
MESURER ET DIVULGUEZ	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage par secteur d'activité (4 secteurs prioritaires à documenter) Aide pour interpréter les indicateurs, critères et choix des indicateurs (pour être SMART) APA (cosmétiques, médicaments...) Agriculture ? 	<ul style="list-style-type: none"> Etude de cas Groupes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Foire aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> Donner une valeur économique à la biodiversité pour l'intégrer dans les modèles d'affaires des entreprises et les Déforestation importée Limiter la croissance constante des entreprises Partage des ressources et des espaces Interdiction de la production de certains types de produits
AGIR	Discuter des indicateurs de reporting sur la biodiversité des outils pour piloter et fédérer les différents niveaux de l'entreprise	Groupes de travail	Foire aux questions	<ul style="list-style-type: none"> Faire des indicateurs de reporting sur la biodiversité
RENDEZ COMPTE				

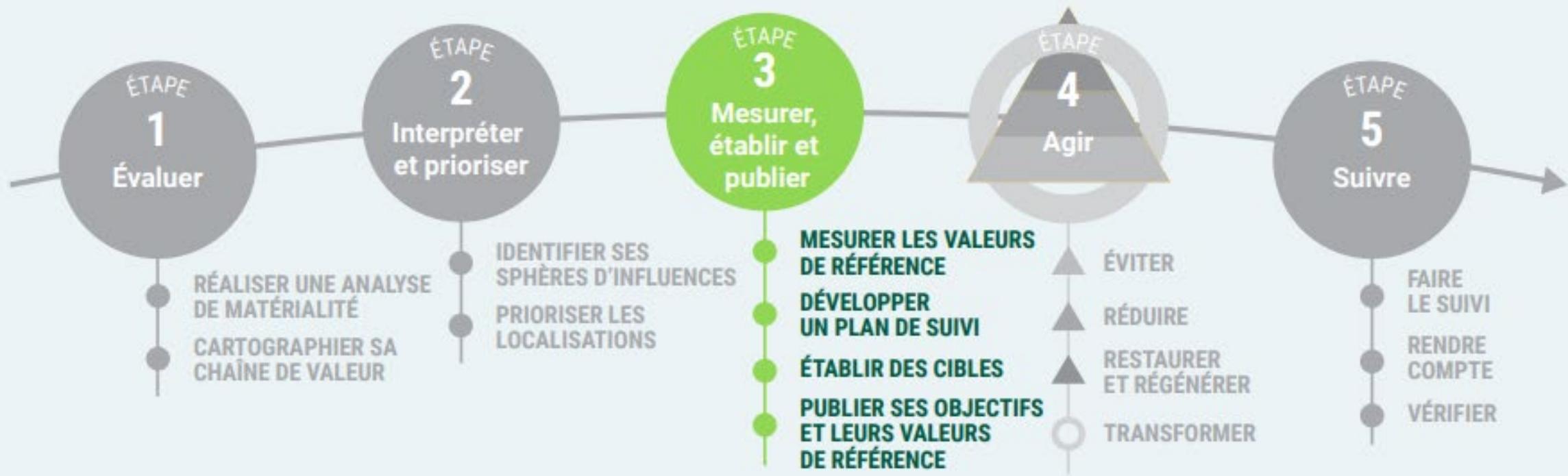
Fichier source ici

Vos suggestions et avis?



Feuille de calcul
Microsoft Excel

Importance du cadre fourni par SBT for Nature





**Implication des membres d'ORÉE avant, pendant, après la
COP15**

N'hésitez pas à joindre Sylvie pour vos questions et remarques

gillet@oree.org

06 71 63 07 61



Agenda GT Biodiversité 2022-2023

Notez les dates des prochaines séances du GT :

Mercredi 9 novembre 2022 (14h30-17h30) dans les locaux de Séché [Tour Montparnasse](#) 33 Av. du Maine, 75015 Paris

Thèmes : Panorama des outils d'empreinte biodiversité, orientations du GT et fin de préparatifs COP15.

Jeudi 2 février 2023 (après-midi)

Jeudi 11 Mai 2023 (après-midi)

Jeudi 14 septembre 2023 (après-midi)

Jeudi 23 Novembre 2023 (après-midi)

MERCI POUR VOTRE PRESENCE ET VOTRE PARTICIPATION!

Pour plus de renseignements :

Sylvie GILLET

Directrice du Développement et de la Biodiversité

gillet@oree.org

Tél. 06 71 63 07 61

Tom CHACUN

Chargé de mission Biodiversité & Economie

chacun@oree.org

Et nos co-présidents Claire VARRET et Didier BABIN